

DE L'ENCRE VIOLETTE AU STYLO-PLUME

Un siècle d'écoles rurales en Pays d'Auge

Histoire et Traditions Populaires
Foyer Rural Le Billot

DE L'ENCRE VIOLETTE AU STYLO-PLUME

Histoire et Traditions Populaires

Numéro spécial hors-série

du bulletin trimestriel publié par le

Foyer Rural du Billot

14170 L'Oudon

Téléphone : 02 31 20 62 72

Courriel : j.maneuvrier@gmail.com

Web : www.lebillot.org

Juillet 2017 - n°HS01 - 44^e année

**Ce numéro hors-série n'est pas compris dans l'abonnement
au bulletin *Histoire & Traditions Populaires***

Photo de couverture : Thierry Bricon

Comité de publication formant le conseil d'administration de l'association : Président : Jack MANEUVRIER. Vice-Présidents : Dominique BORDEAUX, Michel NIGAULT, François WÈBRE. Trésoriers : Chantal GUILLIN, Almir BELLIER. Secrétaires : Paule BRICON, Marie-Thérèse HUGOT. Membres : Yvon et Arlette BOUILLÉ, Lucien BERTRAND, Eric BOURGAULT, Denise BOURGAULT, Thierry BRICON, Stéphanie BRICON, José et Claude CASTEL, Florent et Mercé CHABOISSIER, Michel et May CHANU, Claire COEURET, Yvette DENIS, Jean-Pierre et Roselyne GALLOU, Pierre et Christiane GIRARD, Mauricette GODET, Gérard GUILLIN, Guy HARDOUIN, Daniel et Monique LALIZEL, Bernard et Majo LECERF, Claude et Michèle LEMAÎTRE, Christophe MANEUVRIER, Danie MANEUVRIER, Jean-Paul et Françoise MECKERT, Odile PLÉKAN, Olivier et Fabienne STOREZ, Jean et Françoise TRAMBLAIS, Colette WÈBRE.

Histoire et Traditions Populaires

DE L'ENCRE VIOLETTE AU STYLO-PLUME

Un siècle d'écoles
rurales en Pays d'Auge

Catalogue de l'exposition permanente présentée
au Foyer Rural du Billot – Histoire et Traditions Populaires

Foyer Rural du Billot

Avant-propos

Arno MANEUVRIER

DEPUIS PLUS DE QUARANTE ANS, chaque exposition présentée au Foyer Rural du Billot a toujours été accompagnée d'une publication. De « Hier et aujourd'hui, le fromage en Pays d'Auge » (1974) à la dernière en date, « Il était une fois le blé » (2017), pas une n'a échappé à la règle. Pas une ? Hum !... Car la petite « classe 1900 » reconstituée depuis plusieurs décennies au fond du bâtiment, n'avait jamais eu cet honneur. C'est pourquoi le bref ouvrage que vous avez en main tentera modestement de réparer l'oubli.

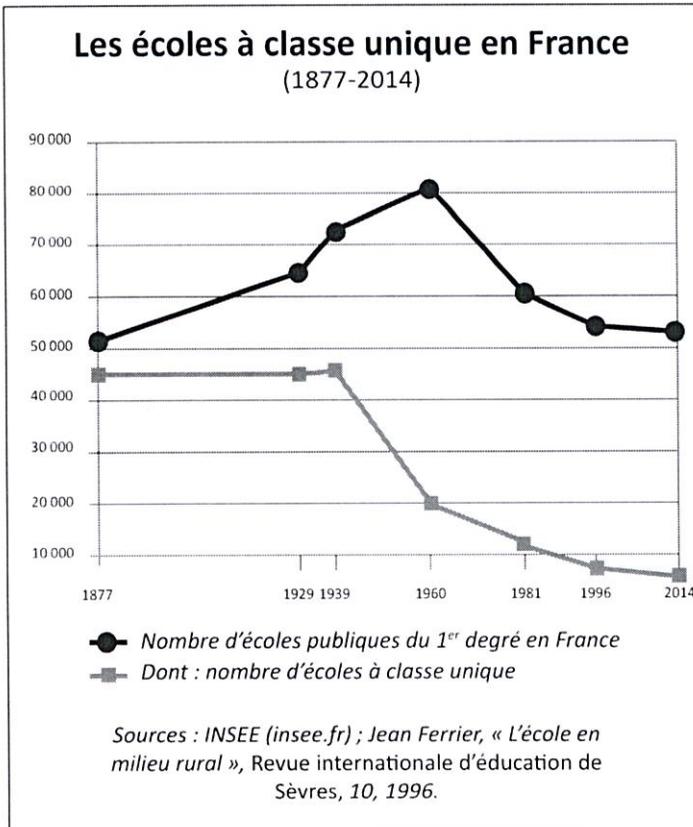
Pour le composer sans commettre de doublon avec le catalogue *Enfants du Pays d'Auge* (2014), nous avons plongé dans les plus anciennes archives d'*Histoire et Traditions Populaires*, le bulletin trimestriel édité par le Foyer depuis 1983. C'est ainsi qu'on retrouvera les témoignages de Madame Damecourt et de Monsieur Beauvalet, le « registre matricule » de l'école de Bretteville-sur-Dives, mais aussi des documents, photos et journaux scolaires des années 1950 à 1970.

En revanche, nous ne reprendrons pas les articles sur les bataillons scolaires d'avant la Première Guerre mondiale, l'histoire des écoles de Saint-Pierre-sur-Dives et de Montpinçon, les jeux de cour de récréation ou le travail des enfants¹, toujours disponibles dans *Enfants du Pays d'Auge*. Les témoignages de Marie-Thérèse Hugot et de Louis Bricon² y rappellent aussi ce qui attendait les enfants d'avant la Seconde Guerre mondiale dès la fin de leurs études primaires : la ferme, l'usine ou l'apprentissage.

La période parcourue, celle des années 1880 à 1980, s'est imposée d'elle-même : en effet, c'est pendant cette centaine d'années que les petites écoles de campagne, très majoritairement à classe unique, se sont développées sur l'ensemble du territoire français sous l'impulsion de la III^e République, puis qu'elles ont progressivement fermé, notamment en raison de l'exode rural des années 1945 à 1990.

Réalisé à partir de plusieurs sources, le graphique de la page ci-contre illustre cette lente disparition. Toutefois, il ne suffit pas à montrer l'accélération prise dans les années 1980 et 1990. En effet, les regroupements scolaires décidés pendant cette pé-

-
1. Rémi LEBOURGEOIS et François HAVIN, « Le bataillon scolaire de Saint-Pierre-sur-Dives », pp. 40-48 ; Aristide BISSON, « L'école de Saint-Pierre-sur-Dives au XIX^e siècle », pp. 33-40 ; Jack MANEUVRIER, « L'école de Montpinçon », pp. 53-62 ; Jack MANEUVRIER, « Les jeux de cour de récréation », pp. 63-67 ; Pierre COFTIER, « Enfants ouvriers du Pays d'Auge », pp. 103-164, *Enfants du Pays d'Auge*, n^o spécial 126 du bulletin trimestriel *Histoire et Traditions Populaires*, Foyer Rural du Billot, juin 2014.
 2. Marie-Thérèse HUGOT, « Souvenirs d'école 1925-1933 », pp. 49-52 ; Louis BRICON, « Une enfance à la ferme », pp. 171-174, *op. cit.*



riode ont donné lieu à une nouvelle définition du terme « classe unique » : dans telle commune, une classe maternelle pour l'ensemble des enfants du canton ; dans telle autre, une classe pour le cours préparatoire (CP) et les cours élémentaires (CE1 et CE2) ; enfin, dans une troisième, les cours moyens (CM1 et CM2). Chacun de ces sites étant répertorié par l'INSEE comme une « classe unique » (alors qu'il s'agit des trois bâtiments d'un même regroupement

scolaire intercommunal), les données ne sont plus comparables. En réalité, les écoles rurales à « classe unique » ont presque toutes disparu d'un trait de plume au tournant des années 1980-1990. Elles étaient 11 000 en 1980, 8 032 en 1989, 2 000 en 1993 et 800 en 1996³. Il aura donc suffi de sept ans, entre 1989 et 1996, pour en diviser le nombre par dix !

Précisons néanmoins – comme on le verra à la fin de cet ouvrage – qu'il n'est pas question ici d'entretenir la nostalgie d'un « âge d'or » réel ou fantasmé des petites écoles rurales ; seulement d'évoquer ce qui fut le quotidien de ces établissements, tel qu'on le retrouve dans la « classe reconstituée » du Foyer Rural du Billot.

Enfin, pour la première fois depuis 1974, Jack Maneuvrier n'aura pas dirigé une publication du Foyer – alors même que le sujet le concerne au plus près. C'est la conséquence de ses acrobaties potagères ; souhaitons qu'il profitera de sa convalescence pour enrichir le propos en rédigeant les « mémoires d'un instituteur de campagne » auxquels il songe depuis plusieurs années.

Arno MANEUVRIER

3. Sources : Bernard Collot, « Écoles rurales et classe unique : problématique », intervention à la journée organisée par l'Instituto das Comunidades Educativas à Arcos (Portugal) les 6, 7 et 8 juillet 1993, site de l'auteur (<http://b.collot.pagesperso-orange.fr/b.collot/ADELE.html>) ; Jean Ferrier, « L'école en milieu rural », Revue internationale d'éducation de Sèvres, 10, 1996. En raison de la confusion évoquée plus haut dans les statistiques de l'INSEE, nous n'avons pas trouvé les chiffres pour 2016-2017.

Un peu d'histoire

Jack MANEUVRIER

EN FRANCE, L'ÉGLISE A LONGTEMPS ÉTÉ la principale dispensatrice de l'enseignement. C'est sous son égide que se créèrent les universités du Moyen Âge, mais aussi leurs collèges, dont nos établissements d'enseignement secondaire et supérieur sont issus.

Au xvii^e siècle, le Maître d'École reçoit du chanoine son autorisation ou lettre de maîtrise, moyennant une redevance de quelques pistoles. L'instituteur achetant sa charge, l'école est payante. Cependant, au xviii^e siècle, de nombreuses paroisses de notre région possèdent un maître d'école qui occupe également les fonctions de chantre, de sonneur, de bedeau ou de sacristain. Il dépend directement du curé.

En 1791, Talleyrand présente à l'Assemblée Constituante un rapport sur l'instruction publique qui donnera naissance à la loi des 3 et 4 septembre 1791 : « *Il y aura des écoles primaires pour enseigner à tous les enfants leurs premiers et indispensables devoirs, les*

“

Les élèves reçoivent l'éducation physique, morale, intellectuelle, la plus propre à développer en eux les mœurs républicaines, l'amour de la France et le goût du travail. »

pénétrer des principes qui doivent diriger leurs actions et en faire, en les préservant de l'ignorance, des hommes plus heureux et des citoyens plus utiles... » Un an plus tard, le 17 août 1792, l'enseignement national, unique et neutre est institué. Le corps des instituteurs est créé le 12 décembre 1792 ; puis, en mai 1793, obligation est faite de créer une école

dans toute commune de plus de 400 habitants. Enfin, ces écoles sont organisées le 21 octobre 1793 : *« Les élèves reçoivent de ces écoles la première éducation physique, morale, intellectuelle, la plus propre à développer en eux les mœurs républicaines, l'amour de la France et le goût du travail. Ils apprennent à parler, lire, écrire la langue française. Ils s'exercent à l'usage des nombres, du compas, de la poulie et de la mesure du temps ».*

Sous l'Empire, nul ne peut enseigner sans être muni d'un diplôme délivré par l'Université. L'enseignement a pour bases les préceptes de la religion catholique et la fidélité à l'Empereur. L'enseignement primaire est confié aux Frères des Écoles chrétiennes, également chargés de la formation des instituteurs.

En juin 1833, la Loi Guizot prévoit que tout individu de 18 ans pourra être instituteur s'il possède un Brevet de Capacité et un Certificat de bonnes vie et

Ci-contre : courrier du Procureur Impérial adressé en 1813 aux maires des communes disposant d'une école.

EMPIRE



FRANÇAIS.

Lisieux le 1^{er} Avril

1813

Le PROCUREUR IMPERIAL, près le Tribunal
des premières instances, séant à Lisieux, Département du Calvados,

A MONSIEUR le MAIRE de la Commune
de *Notre Dame de Fresnay*

M O N S I E U R ;

JE vous invite et requiers au besoin, de me faire connoître si vous avez des Maîtres ou Maîtresses d'école dans votre commune, le genre d'instruction ; de me faire connoître leur vie, mœurs et conduite, leurs moyens d'existence, leurs talens et leur science : vous êtes le premier intéressé à ne pas me tromper sur les renseignements que je vous demande, puisqu'il s'agit de l'instruction de vos enfans, et de celle des habitans de votre commune.

J'ai, Monsieur, l'honneur de vous saluer avec
ce considération,

Hubert

PRÉFECTURE
DE
CALVADOS.

2^e DIVISION

Objet
ÉCOLES PRIMAIRES.

DISTRIBUIONS
DE PRIX

Caen, le 27 juillet 1884.

MONSIEUR LE MAIRE,

J'ai l'honneur de vous informer que, par décision de ce jour, je vous ai délégué pour présider, en mon nom, la distribution des prix aux élèves de l'école de votre commune.

Cette distribution, dont vous fixerez la date, devra avoir lieu au plus tôt le 27 juillet, et au plus tard le 9 septembre.

Je dois vous rappeler qu'aucun discours ne peut être prononcé dans cette solennité sans vous avoir été soumis au préalable et sans avoir reçu votre approbation. De plus, aucun discours ne peut être prononcé, soit par l'instituteur, soit par l'institutrice, sans l'approbation de M. l'Inspecteur primaire. (Voir *Bulletin de l'Instruction primaire* de juin 1884, page 151.)

Veuillez agréer, Monsieur le Maire, l'assurance de ma considération la plus distinguée.

Le Préfet du Calvados,

Henri-Ch. MONOD.



mœurs. Il bénéficiera d'une maison d'école et d'un traitement communal. La loi fait obligation à chaque commune d'avoir une école publique élémentaire, à chaque département d'avoir une École Normale, à chaque chef-lieu de département ou commune de plus de 6 000 habitants

d'avoir une école primaire supérieure. Elle est complétée par l'ordonnance du 22 décembre 1837, qui prévoit l'organisation de salles d'asile, « établissements charitables » où les enfants des deux sexes peuvent être admis jusqu'à l'âge de six ans.

En mars 1850, la Loi Falloux régit une école confessionnelle, où l'instruction est avant tout morale et religieuse. L'instituteur doit être titulaire d'un brevet de capacité, ou avoir le titre de ministre de l'un des cultes reconnus. Les institutrices seront les Congrégationnistes, une lettre d'obédience leur tenant lieu de brevet de capacité.

Dans sa *Petite géographie pédagogique du vieil arrondissement de Pont-L'Évêque*, le dénommé Gonindard, inspecteur de l'école primaire, fait le récit de quelques-unes de ses inspections les plus étonnantes. C'est le cas de celle qui l'amène à rencontrer Jean Baptiste Victor Lebével, né en 1789 et instituteur depuis environ 1810. Le jour de l'inspection, le 7 juillet 1856, cet enseignant a donc 67 ans : « *Ce brave*

L'instituteur « ne sait ni parler, ni écrire en français ; aussi l'enseignement de la grammaire n'existe pas dans son école. »

Ci-contre : courrier du Préfet du Calvados adressé en 1884 aux maires des communes disposant d'une école.

DÉPARTEMENT
de
CALVADOS.

INSTRUCTION PRIMAIRE.

COMMUNE
de

Montpinçon

CANTON

ÉCOLE PRIMAIRE PUBLIQUE

de
M. Gère maire de *Montpinçon*
par M *Devins*

dirigée

Nombre des Elèves fréquentant actuellement l'école :

30

LISTE des Elèves qui seront admis gratuitement en 18 *89*
dans l'école communale de *Montpinçon*

* Il est recommandé de fournir avec exactitude le renseignements ci-dessus.

Chaque année, le Maire, de concert avec les Ministres des différents cultes, désigne, à l'époque fixée par le Préfet, les enfants qui seront admis gratuitement dans les écoles publiques pendant le cours de l'année suivante. Cette liste est approuvée par le Conseil municipal et définitivement arrêtée par le Préfet. Les modifications apportées à cette liste sont soumises aux mêmes formalités dans le cours de l'année. (Loi du 15 mars 1850, art. 24 et 45; décret du 7 octobre 1850; décret du 28 mars 1866.

NUMÉROS D'ORDRE d'inscription.	NOMS ET PRÉNOMS des ENFANTS.	NOMS, PRÉNOMS et DEMEURE DES PARENTS.	PROFESSION des PARENTS.	MONTANT des CONTRIBUTIONS payées par les parents.	MOTIFS de L'ADMISSION GRATUITE	OBSERVATIONS.
<i>1</i>	<i>Caust Lucie</i>	<i>Caust Albert</i>	<i>journalier</i>	<i>rien</i>	<i>indigent</i>	
<i>2</i>	<i>Caust Jeanne</i>	<i>is</i>	<i>is</i>	<i>is</i>	<i>is</i>	
<i>3</i>	<i>Caust Hélène</i>	<i>is</i>				
<i>4</i>	<i>Delauray Eugénie</i>	<i>Delauray Auguste</i>				
<i>5</i>	<i>Delauray Louis</i>	<i>is</i>				
<i>6</i>	<i>Diquet Jeanne</i>	<i>Diquet Albert</i>				
<i>7</i>	<i>Bellais Emilienne</i>	<i>Bellais</i>				
<i>8</i>	<i>Bellais Ernest</i>	<i>is</i>				

La présente liste, contenant *huit* enfants, a été dressée par nous, Maire de la commune de *Montpinçon*, de concert avec M. le Curé, conformément à l'article 45 de la loi du 15 mars 1850.

A *Montpinçon*, le *sept* 18 *89*
Le Curé ou Desservant,

18 89
Le Maire,

A. Linard
Curé
J. Hottet
C. Guannel



J. Margerie

homme n'a jamais eu d'autre mérite que ce qu'on appelle à la campagne une belle main. Il ne sait ni parler, ni écrire en français ; aussi l'enseignement de la grammaire n'existe pas dans son école. Il en est de même du système métrique qu'il ne comprend pas, de l'arithmétique dont il ne possède que quelques procédés mécaniques. Au demeurant, honnête homme, estimé pour sa probité et suppléant autant que possible à son ignorance par son zèle. Cependant, comme il s'est acquis une petite aisance, il y aurait moins d'inconvénients à le remplacer qu'à laisser l'école des Authieux-sur-Cailonne plus longtemps sous sa direction. »

Tous les instituteurs n'ont pu, comme Lebével, « *acquérir une petite aisance* ». Ainsi, le 12 octobre 1848, Étienne Mangeant adresse une demande de secours au Comité Supérieur d'Instruction Primaire de Pont-L'Évêque. Ce dernier, considérant « *que M. Mangeant, né le 10 octobre 1766 et par conséquent âgé de plus de 82 ans, ne possède aucun revenu et qu'aucun enfant n'est en état de lui fournir des aliments* », lui octroie une somme de 50 francs.

Sous le Second Empire, la Loi du 10 avril 1867 oblige les communes de plus de 500 habitants à posséder une école de filles. En 1866, Jean Macé lance l'idée de la Ligue de l'Enseignement, qui devrait « *réunir tous ceux qui désirent le développement de l'instruction du peuple* ». Le 19 juin 1870, Macé demande aux députés de créer l'école obligatoire,

Ci-contre : liste dressée par le maire et le curé des « enfants indigents » qui seront reçus gratuitement à l'école de Montpinçon en 1880, un an avant que la gratuité scolaire ne soit accordée à tous.

“

Macé demande aux députés de créer l'école obligatoire, gratuite et laïque, en conduisant 115 chariots porteurs d'une pétition ayant recueilli plus d'un million de signatures. »

gratuite et laïque en conduisant 115 chariots porteurs d'énormes paquets d'une pétition ayant recueilli plus d'un million de signatures.

Sous la Troisième République, pendant 10 ans, de 1879 à 1889, l'école primaire sera au centre du travail législatif. Le 9 août 1879, obligation est faite aux départements d'ouvrir

une École Normale d'Instituteurs (8 en étaient dépourvus) et une École Normale d'Institutrices (19 seulement en possédaient une). La Loi du 16 juin 1881 institue la gratuité scolaire. Celle du 28 mars 1882 proclame l'obligation d'envoyer les enfants de 7 à 13 ans à l'école, mais aussi la laïcité des programmes et des locaux scolaires ; enfin, elle abroge le droit d'inspection qui avait été accordé par la Loi Falloux aux ministres du culte. La loi du 30 octobre 1886 décrète la laïcité du personnel enseignant et organise l'enseignement primaire en trois niveaux : écoles maternelles et enfantines, écoles primaires élémentaires, écoles primaires supérieures ou Cours complémentaires. En 1889, les instituteurs reçoivent leur traitement du Trésor et deviennent des fonctionnaires. En 1901, la loi du 1^{er} juillet stipule que « *Nul n'est autorisé à diriger soit directement,*

Ci-contre : nos ancêtres les Gaulois, ces guerriers « imprudents, vaniteux, bavards et querelleurs », « blonds et de haute taille » qui faisaient la guerre « avec passion, parfois même avec cruauté » (extrait d'un manuel scolaire de 1913).

LEÇON. — Les Habitants de la Gaule.

5. Il n'y avait pas que des Gaulois en Gaule. On y trouvait des peuples de races différentes : des *Ibères* ou *Aquitains*, entre la Garonne et les Pyrénées; des *Ligures*, dans le bassin du Rhône; des *Grecs*, qui avaient fondé une république à Marseille; des *Belges*⁽¹⁾, entre la Seine et le Rhin. Ainsi, les *Gaulois* proprement dits ou *Celtes* n'occupaient que le centre du pays.

Les Gaulois avaient habité l'Asie avant de venir en Europe. C'étaient des guerriers intrépides jusqu'à la témérité, braves jusqu'au mépris de la mort. Les jours d'orage, ils lançaient des bâches en l'air comme pour délier le tonnerre, ou bien ils se jetaient tout armés contre les flots montants pour effrayer la mer mugissante.

Ils étaient imprudents, vaniteux, bavards et querelleurs. D'humeur inconstante, de caractère léger, ils se laissaient abattre par le moindre échec. En revanche, ils prenaient toujours parti pour le faible contre le fort, et ils punissaient de mort l'assassinat d'un étranger, tant étaient sacrées pour eux les lois de l'hospitalité.

LECTURE. — Mœurs des Gaulois.

6. Les Gaulois portaient les cheveux très longs. Leur habillement se composait de *braves* ou culottes, et de *sayous* ou manteaux de laine rude et crépue. Ils se paraient de colliers, appelés *torques*, et d'autres bijoux.

Ils étaient blonds et de haute taille. Ils faisaient la guerre avec passion, parfois même avec cruauté.

Leur armement se composait d'un long sabre, de lances, de piques et d'un casque d'airain surmonté de cornes, d'ailes d'oiseaux ou d'un crochet. Quelques-uns se servaient en outre de l'arc, de la fronde et d'une flèche de bois qu'ils lançaient à la main.

Ils refusèrent longtemps de se garnir d'un bouclier, disant qu'un brave doit offrir aux coups de l'ennemi non du fer, mais sa poitrine nue. Leur grande force, c'était l'impétuosité, et ils étaient bien plus propres à attaquer qu'à se défendre.

Des Gaulois s'étaient établis dans la vallée du Danube. Alexandre, roi de Macédoine, leur ayant demandé ce qu'ils craignaient, ils répondirent fièrement : « Nous ne craignons que la chute du ciel. »

Ils tenaient en médiocre estime les travaux de l'agriculture, de l'industrie et du commerce. La Gaule n'était cependant pas tout à fait inculte.



Gaulois combattant.

QUESTIONNAIRE. — 5. Nommez les différentes races de la Gaule, en indiquant leur situation géographique. — D'où venaient les Gaulois? — Quels étaient les traits essentiels de leur caractère? — 6. Comment s'habillaient-ils? — Parlez de leur armement, de leur vaillance. — Citez la fière réponse qu'ils firent à Alexandre le Grand. — La Gaule était-elle tout à fait inculte?

(1) Les *Belges* étaient venus de la Germanie (Allemagne); mais il est à peu près établi qu'ils étaient Gaulois, et non Germains.



L'école de Saint-Martin-de-Fresnay en 1906. Ce jour-là, l'institutrice venait de décrocher le crucifix hors-la-loi avant la venue du photographe !

soit par personne interposée, un établissement de quelque ordre que ce soit, ni à donner l'enseignement, s'il appartient à une congrégation non autorisée. » Enfin, en 1905, la séparation de l'Église et de l'État est proclamée. La Troisième République a tenu son pari : au début du xx^e siècle, chaque commune ou presque possède sa « Maison d'École ».

Les écoles dans le canton de Saint-Pierre-sur-Dives

En 1968, sur les 22 communes du canton de Saint-Pierre-sur-Dives, 19 sont dotées d'une école. En 1970, le SMAR (Syndicat Mixte d'Aménagement Rural) de Saint-Pierre-sur-Dives entreprend la construction de groupes scolaires à Ammeville, Berville, Bretteville-

sur-Dives, Montpinçon (Le Billot) et Sainte-Marguerite-de-Viette. Dotés d'une cantine et d'un ramassage scolaire, ces regroupements qui provoquent la fermeture des écoles à classe unique doivent permettre d'enrayer la désertification scolaire.

Aujourd'hui, les groupes scolaires de Berville, Montpinçon (Le Billot) et Sainte-Marguerite-de-Viette ont disparu, les écoliers de L'Oudon étant répartis entre Ammeville (école élémentaire) et Lieury (école maternelle).

Jack MANEUVRIER¹

1. La première version de cet article fut publiée dans *Histoire et Traditions Populaires* n°17, mars 1987

Souvenirs de l'école de Saint-Martin-de-Fresnay

Témoignage d'Hélène DAMECOURT

EN 1987, HÉLÈNE DAMECOURT, INSTITUTRICE retraitée et membre du Foyer rural du Bilot, nous racontait sa carrière dans la petite commune de Saint-Martin-de-Fresnay.

En 1931, le Conseil municipal de Saint-Martin-de-Fresnay est désespéré : une fois de plus, trois mois après son arrivée, l'instituteur est déjà reparti. Le Maire fourbit alors sa plus belle plume, et propose au Conseil d'adresser une requête au Préfet et à l'Inspecteur Primaire.

En effet, les arguments en faveur de la nomination d'un maître ou d'une maîtresse titulaire ne manquent pas. D'abord, d'importantes améliorations ont été apportées à la maison d'école en vue de la rendre plus agréable. L'accès à la maison par un escalier extérieur rend l'instituteur absolument

“

Le Conseil municipal souhaite faire entendre au Préfet que les changements incessants de maîtres nuisent à l'instruction des enfants, car chacun a sa façon personnelle d'enseigner. »

libre chez lui. Chaque année, le mobilier scolaire est progressivement remplacé pour la commodité du maître et des élèves. En outre, le poste vacant présente bien des agréments, puisqu'il s'agit d'une école « très gaie », située au centre du village, dans une « cité charmante », distante de seulement 7 km de Saint-Pierre-sur-Dives, et présentant l'avantage de

disposer de commerçants et d'artisans. Enfin, le Conseil municipal souhaite faire entendre aux représentants de l'État que les changements incessants de maîtres nuisent à l'instruction des enfants, car chacun a sa façon personnelle d'enseigner. Des enseignants titulaires et résidant dans la commune auraient en outre une influence plus importante sur les élèves et sur leurs parents.

Pour l'ensemble des raisons exposées ci-dessus, le Conseil espère que Monsieur l'Inspecteur Primaire voudra bien « *nommer dans les plus brefs délais, et vu l'importance du local, un instituteur ou une institutrice mariés avec une personne d'un certain âge, qui aurait ainsi plus de chances d'y résider* ». « *Satisfaction lui est donnée en 1934* », écrit sobrement Hélène Damecourt¹, avant de livrer son témoignage ci-après :

1. Hélène DAMECOURT, « Petite histoire de l'école de Saint-Martin de Fresnay », *Histoire et Traditions Populaires* n°20, décembre 1987, pp. 45 à 60.

33 ans de carrière dans la « charmante cité »

La salle de classe était correcte, bien éclairée par quatre larges fenêtres. Le mobilier scolaire comprenait des tables à deux places et une longue tout au fond, où s'entassait une dizaine d'enfants. C'était aussi la table de repas pour ceux qui apportaient la gamelle réchauffée sur le grand poêle en fonte ou sur la cuisinière de la maison.

Le bureau était surélevé. Il y avait deux marches où, à tour de rôle, s'asseyaient les « poussins » quand il n'y avait plus de places disponibles. Ce mobilier était complété par deux grands tableaux dont un était mobile, des cartes géographiques, une armoire avec quelque matériel, une esquisse de bibliothèque et, plus tard, un électrophone. Le balayage-nettoyage était assuré par les enfants désignés chaque semaine. C'est seulement en 1959 qu'une femme de service assurait le grand nettoyage à Pâques, Noël et aux grandes vacances (pavage, vitres, mobilier).

La répartition hebdomadaire du travail permettait de respecter l'emploi du temps très morcelé : il fallait évoluer d'une division à l'autre (5 au total), tout en donnant une unité de travail ; ce qui n'était pas toujours facile. Mes proches collègues avaient le même problème.

Lors d'une inspection annuelle (toujours inopinée), par une journée d'hiver avec routes enneigées, les enfants ayant une longue distance à parcourir étaient arrivés en retard. J'ai eu longtemps un souvenir amer du rapport d'inspection, disant :

ACADÉMIE DE CAEN

Inspection Académique
DU CALVADOS

Téléphone 23-44

Caen le 4 février 1942

L'Inspecteur d'Académie du Calvados

à Madame Darnécaut.

à S^t Martin de Fresnay

c/c Monsieur l'Inspecteur Primaire
Talaise.

J'ai l'honneur de vous faire
comprendre que je ne pourrai désigner
aucun suppléant pour vous remplacer.
Un suppléant gagne environ 1100^x par
mois il ne peut en dépenser. 1200^x.

L'Inspecteur d'Académie

« ... MAIS Madame l'Institutrice avait dix minutes de retard pour faire son cours de grammaire. »

La journée commençait par la morale, tenue, propreté, honnêteté, travaux pour l'acquisition de bonnes habitudes élémentaires et capitales dans les premières années. Malheureusement, trop souvent, maintenant la tâche des maîtres est compliquée par la discordance ou la contradiction de leurs exigences avec les principes des familles.

L'instruction civique était enseignée le samedi, le chant, la gymnastique, pratiqués l'après-midi. La discipline était rigoureuse, mais les enfants étaient pour la plupart assidus et travailleurs, les parents confiants mais vigilants assumant une collaboration attentive. Toute faute réprimée en classe était sanctionnée à la maison. Les retenues étaient acceptées sans discussion, voire encouragées.

Les arrêts de travail étaient rares, mais très problématiques pour un congé de maternité. Une note de l'Inspecteur d'Académie (1942) en témoigne. J'ai eu les mêmes difficultés en 1948. Si les suppléantes ont accepté le poste de Saint-Martin-de-Fresnay, c'est grâce à un accord et à la gentillesse d'amis de l'école qui leur ont donné les moyens de vivre décemment.

Ci-contre : courrier de l'Inspecteur d'Académie à Madame Damecourt en 1942 : pas de suppléante pour remplacer l'institutrice pendant son congé de maternité !

”

La journée commençait par la morale, tenue, propreté, honnêteté, travaux pour l'acquisition des bonnes habitudes élémentaires... »

Les exploitations agricoles nombreuses comptaient 3 à 8 enfants. Les familles d'artisans, de journaliers, de gardiens, 2 ou 3, plus souvent 5 à 8, parfois jusqu'à 13. La plupart étaient sédentaires. Il était courant que 3 ou 4 enfants de la même famille fassent toute leur scolarité à l'école du village, ce qui explique, pendant un certain temps, l'effectif élevé (de 35 à 45 élèves).

C'est assurément du fait de cette continuité, de l'intérêt porté par les parents au travail (on convoitait le CEP – Certificat d'Études Primaires – ou l'entrée en sixième) qu'il y avait de bons résultats.

En 1954, un fils de fermier est reçu premier des garçons ruraux au CEP. Quatre filles d'ouvriers ont eu le CEP, dont une première des filles rurales et deux succès à l'examen d'entrée au collège d'enseignement technique. L'entrée en sixième exigeait une lecture courante et expressive, une bonne orthographe (5 fautes, c'était le zéro et l'élimination), de bonnes bases en calcul et en français.

Au fil des années, des travaux sont effectués dans la salle de classe et au logement. Ainsi, en 1959, les aménagements demandés en 1953 (la construction de deux chambres au-dessus de l'école) est acceptée. En revanche, le Conseil municipal refuse de construire une mairie indépendante de l'école. Plus tard, c'est la recherche d'un point d'eau par un puisatier, en vue d'installer l'eau sous pression. Les membres du Conseil donnent un avis favorable, sous réserve d'une subvention de la caisse départe-

mentale des crédits de la loi Barangé. Les travaux seront réalisés en 1961.

La décroissance de l'effectif commencera vers 1957. La disparition de cultures, la modernisation de certaines exploitation, entraînent considérablement la diminution de l'emploi. En 1962, l'école ne compte plus que 27 élèves ; en 1966, ils sont 18. L'école sera ouverte jusqu'en 1970. Les enfants seront alors accueillis au groupe scolaire de Berville.

Hélène DAMECOURT

Français

Rédaction

Choisir un sujet : I. Un de vos amis qui habite Paris vous écrit pour vous demander des nouvelles de ses grands-parents dont la maison est voisine de la vôtre. Répondez-lui en lui donnant tous renseignements utiles sur la santé et les occupations de ces vieillards.

II. Depuis longtemps, votre père désirait acheter ou louer un jardin. Enfin son désir se réalise. La famille se réjouit et fait des projets. Vous-même en êtes très heureux. Racontez tout cela.

Dictée

UNE VILLA AU BORD DE LA MER

Un petit mur bas, épais, de briques jaune pâle et de pierres blanches, surmonté d'une grosse barre de bois rouge vif, séparait la villa de l'avenue. Une allée de gravier blanc contournait une vaste pelouse fine, perpétuellement mouillée de pluie légère par une arroseuse mécanique qui tournait lentement. Des corbeilles de rosiers, de jonquilles et de géraniums s'épanouissaient çà et là, encadraient la demeure blanche d'une floraison éclatante. Et les pins vert sombre faisaient à la claire demeure un fond de forêt méditerranéenne, au-dessous d'un ciel bleu vif balayé par le vent de mer. Les promeneurs en passant s'arrêtaient pour regarder une minute la villa et rêver aux gens heureux qui vivaient là.

Max Van Der Meersch

Questions de texte

I. Expliquez : une villa ; une floraison éclatante ; un fond de forêt méditerranéenne.

II. Pourquoi dit-on que « Des corbeilles de rosiers... ..blanche » ? Décomposez le mot *encadrer* et citez 5 mots formés de la même manière.

III. Analysez les mots soulignés : bois ; villa ; perpétuellement ; corbeilles.

Durée de l'épreuve : 50 mn pour la rédaction (notée sur 10 points), 50 mn pour la dictée et les questions (chacun sur 10 points).

Rappel : pour être reçu, il faut n'avoir eu zéro ni en orthographe, ni en calcul, avoir obtenu la moyenne à l'ensemble rédaction-orthographe-calcul-sciences, avoir obtenu la moyenne à l'ensemble des épreuves.

« Élève assez intelligente et appliquée ; sera probablement servante de ferme »

(Dans les archives de l'école de Bretteville-sur-Dives)

EN 1987¹, FRANÇOIS HAVIN LIVRAIT des extraits du registre matricule de l'école de Bretteville-sur-Dives. Un document exigeant des instituteurs qu'ils indiquent « quels ont été les succès de l'élève, ses aptitudes, sa conduite pendant son séjour à l'école et la carrière qu'il a embrassée à la fin de ses études. »
Morceaux choisis.

Enfant bien élevé, mais élève excessivement paresseux, manque souvent la classe pour aider ses parents (1895).

Élève très docile, demeure très loin de l'école et fréquente peu l'hiver (1893).

Ne vient presque jamais à l'école. Vagabonde (1895).

1. *Histoire et Traditions Populaires* n°17, mars 1987 (épuisé).

Élève paresseuse, peu intelligente et venant à la classe très irrégulièrement. Sera sans doute ouvrière de filature (1900).

Élève intelligent, mais très paresseux. Son travail en classe fut assez bon, aurait pu avoir son certificat d'études primaires, s'il avait eu plus de bonne volonté. Sera sans doute ouvrier agricole (1900).

Élève très peu intelligent, n'ayant aucune facilité et manquant assez souvent. Sera probablement dans l'agriculture, ouvrier ou fermier (1902).

Assez intelligente, mais venue très peu de temps, sera sans doute servante de ferme. Caractère doux et sérieux (1899).

Élève ayant quelque facilité pour l'étude, mais extrêmement paresseux et manquant souvent, sera sans doute journalier (1901).

Élève peu intelligent, peu appliqué, manquant souvent, ayant une santé bien précaire. Sera sans doute ouvrier agricole ou fermier (1902).

Caractère très doux, mais d'une tenue très malpropre surtout sur ses vêtements, peu avancée à son arrivée, elle fit des progrès sensibles. Sera probablement ouvrière de filature (1898).

Fut très bonne élève, travaillait bien, mais était un peu entêtée. Apprend la couture et sera sans doute couturière (1901).

Élève assez intelligente et appliquée. Sera probablement servante de ferme (1897).



Fort peu travailleur et ayant d'ailleurs bien peu de facilités. Sera sans doute ouvrier de filature ou ouvrier agricole (1901).

Élève qui paraissait bien doué pour l'étude. Sera sans doute ouvrier de filature (1897).

Élève qui paraissait bien doué pour l'étude. Sera sans doute ouvrier de filature... » (1897)

Élève fort peu appliquée, ne fréquentant la classe que quelques jours par mois ; était d'ailleurs paresseuse et menteuse ; fit quelques progrès, sera sans doute ouvrière de filature (1903).

Élève très intelligent, mais paresseux et entêté. Fit cependant quelques progrès, sera probablement ouvrier typographe. Paraissait aussi un peu taquin (1904).

Élève dépourvu de toute intelligence, ressemblant plus à un insensé qu'à une personne ordinaire. Il est impossible de prévoir le genre de travail auquel il pourra se livrer (1902).

Élève très doux, ayant une bonne conduite et une bonne tenue, mais manquant un peu de facilité ; sera sans doute propriétaire-cultivateur. Complète ses études à l'école Primaire Supérieure de Caen (1904).

Élève gentille, travaillant assez bien pour le peu qu'elle est venue à l'école. A quitté le pays avec sa famille. Sera sans doute ouvrière agricole (1917).

Élève intelligent mais prétentieux, aurait progressé en venant régulièrement. Réfugié retourné à Lille, sera sans doute ouvrier d'usine (1918).

Élève réfugiée des Ardennes, au caractère très doux, mais ne sachant rien et ne venant presque jamais en classe, sera sans doute ouvrière en filature (1919).

Enfant un peu simplet mais fort turbulent, ne venant que peu souvent et ne travaillant guère. A quitté le pays avec sa mère, profession future impossible à prévoir (1920).

Élève assez intelligente à la santé assez délicate, travaillant assez sérieusement et avec application, fit des progrès assez rapides. Sera sans doute ouvrière de filature (1923).

Les fêtes scolaires

Hélène DAMECOURT

NOUS SOMMES TOUJOURS EN 1987 ; cette fois, Madame Damecourt se souvient des fêtes scolaires des années 1934 à 1967.

Il y avait des réjouissances à Noël et à la fin de l'année scolaire. Ces manifestations avaient lieu dans la grande salle prêtée aimablement par M. Regnouf, Maire. Elles étaient présidées par celui-ci, le Conseil Municipal, Monsieur le Curé.

Une grande estrade avec coulisses permettait aux enfants d'évoluer très facilement et, le moment venu, de disparaître.

L'effectif de l'école, pendant de nombreuses années, variant de trente-cinq à quarante enfants de l'abécédaire au Certificat d'études en entrée en sixième, les programmes pouvaient être variés. Depuis des comédies – *La farce du cuvier*, *La farce de Maître Pathelin*, *Le quadrille des lanciers* –, des danses – *Le ballet des petits rats de l'opéra* et des

rats des champs, Les ballets des postillons, des canotiers, des matelots, des Tom Pouce, La polka des bébés, Mère poule et ses poussins –, le tout entrecoupé de poésies, de monologues, de chants : *La marche des rois, Ma Normandie, Les vieux pompiers, La Paimpolaise, Là-haut sur la montagne, Fleurs de Paris...* Pour *Au lycée Papillon*, un enfant du groupe avait volontairement porté le « bonnet d'âne », joli bonnet de fourrure de lapin. Cet élève intelligent, très gentil, n'était pas passionné par l'école. Il rêvait beaucoup. À quoi ? « *Être jockey* », répétait-il souvent à sa famille, à ses camarades et à moi-même. À 13 ans, il partait en apprentissage au Haras du Pin et, tout de suite, il prit tant de plaisir à sauter, à franchir des haies, que l'obstacle devint tout naturellement son avenir. Des victoires, toujours des victoires, et la « cravache d'or ». Bravo Maurice !

Oh ! ce Noël de 1936 ! Les tout-petits, dans une semi-obscureté, revêtus de leurs chemises de nuit, semblaient endormis, la tête penchée sur l'épaule... Quand soudain le Père Noël chantant apparaissait dans une très grande cheminée dressée au fond de l'estrade ! Ils découvraient avec surprise, avec émotion, ce bonhomme porteur d'une hotte remplie de jouets, de bonbons, de friandises. Énorme succès ! Nous dirions aujourd'hui : « Il a fait un tabac, le bonhomme ! »

En accord total avec les parents, les répétitions se faisaient après l'école et l'après-midi libre de la semaine. Les chants étaient préparés en classe, pendant les heures de musique, deux fois par semaine,

sous la direction de Mademoiselle Bonnel, professeur de musique à Saint-Pierre-sur-Dives, rétribuée par la municipalité.

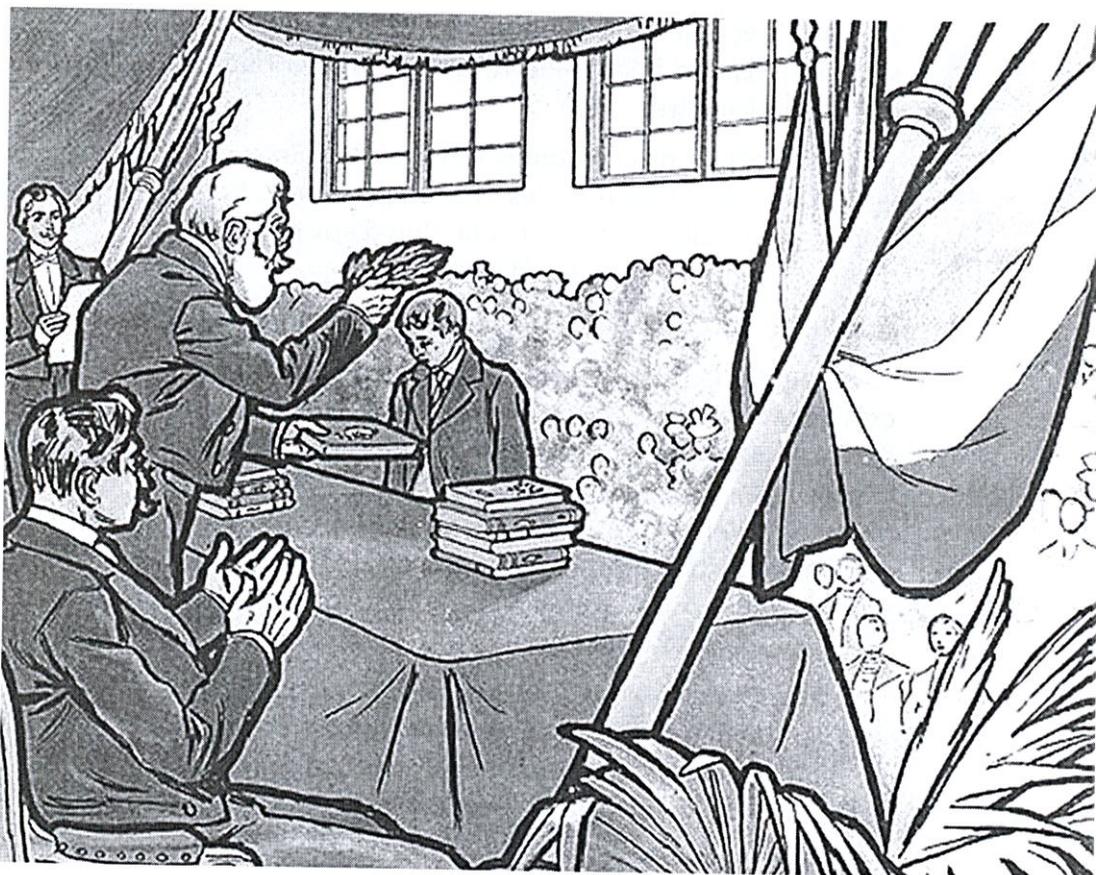
La confection des costumes se faisait le soir, avec le concours des parents, des voisins, des amis. Les hommes participaient à ce travail. L'un d'eux prétendait même connaître le point d'Alençon !

Que de bonnes soirées nous étaient réservées !

En juillet, la distribution des prix, couronnement de l'année scolaire, se faisait sous la même présidence et dans la même ambiance. L'après-midi commençait par le spectacle de variétés, puis c'était le moment solennel de la remise des prix, superbes volumes offerts par la Municipalité, par M. le Curé, par de généreux donateurs amis de l'école, par M. le Sénateur et M. le Député.

À l'appel de son nom, chaque enfant se dirigeait vers l'estrade, recevait son prix, était couronné : couronne d'or pour les examens et les prix d'excellence, verte avec des pâquerettes, puis verte. Il y avait des compliments, puis l'accolade.

Quel que soit le travail de l'enfant, il y avait pour les défavorisés, les moins doués, des prix supplémentaires de bonne conduite, de politesse à l'école et dans la rue, d'assiduité, de gentillesse, de bonne camaraderie, accompagnés de livrets de Caisse d'Épargne (400 F, 300 F, 200 F). Il fallait bien stimuler l'émulation. Je jugeais les enfants, non pas uniquement sur leurs devoirs, mais sur leur comportement dans la vie. À tous, je rappelais souvent qu'ils



*La distribution des Prix (extrait d'un catalogue
de la Librairie Armand Colin, 1908)*

n'échappaient pas à la réalité, et qu'au bout du compte ils devraient travailler pour gagner leur vie.

En fin de soirée, le moment tant attendu arrivait. Les enfants ayant terminé leur scolarité ou partant au collège disaient publiquement « Au revoir », ins-

tant très émouvant, attendu par tous. C'étaient les discours, la remise d'un joli cadeau et des fleurs.

Les quêtes et les ventes de programmes faites lors de ces manifestations permettaient d'organiser un voyage au profit des enfants d'âge scolaire.

Tous ces garçons et filles dont je relis les noms sur les palmarès n'ont pas oublié l'école de leur enfance. Un lien unique nous liait et nous lie encore. Ils sont devenus parents et grands-parents.

Hélène DAMECOURT – 1987

Calcul

I. Une personne riche laisse en mourant sa fortune qui doit être partagée entre les familles de plus de 3 enfants du village, proportionnellement au nombre des enfants. Le village comporte une famille de 9 enfants, une famille de 7 enfants, trois familles de 6 enfants, quatre familles de 5 enfants et douze familles de 4 enfants. La fortune, après paiement des droits divers, se monte à 6 850 000,00 F. Que recevra chaque famille ?

II. Dans un terrain rectangulaire dont les dimensions sont 17 m et 30 m, on a creusé un bassin circulaire de 1 m de diamètre et de 1,20 m de profondeur. On a étendu uniformément sur le terrain restant la terre enlevée dont le volume a augmenté de $\frac{1}{7}$. Calculer l'épaisseur de cette couche à 1 mm près ($\text{Pi} = 3,14$).

Calcul mental

I. Une voiture parcourt 125 km, puis 84 km. Distance parcourue ?

II. Prix de 750 g de viande à 480 F le kg.

III. J'achète 4 paquets de cigarettes à 115 F. Que me rendra-t-on sur 1 000 F ?

IV. Je pars à 7 h 35. J'arrive à 8 h 20. Durée du trajet ?

V. Combien paierai-je un objet de 950 F si j'ai 10 % de remise ?

Durée de l'épreuve : 50 mn pour le calcul (deux problèmes de 8 et 12 points). Le calcul mental est noté sur 5 points.

Rappel : pour être reçu, il faut n'avoir eu zéro ni en orthographe, ni en calcul, avoir obtenu la moyenne à l'ensemble rédaction-orthographe-calcul-sciences, avoir obtenu la moyenne à l'ensemble des épreuves.

Un siècle de « certif »

Arno MANEUVRIER

EN 2008, LE FOYER RURAL DU BILLOT organisait une session de certificat d'études primaires pour ceux de ses adhérents qui avaient envie de se prêter au jeu. Au terme d'une longue journée passée à plancher, les candidats âgés de 28 à 88 ans ont pu se réjouir d'un taux de réussite exceptionnel : 100 % ! Rien à voir avec ceux que l'on enregistrait à l'époque où le « certif » était en vigueur : jusqu'en 1900, la proportion d'élèves quittant l'école avec le précieux diplôme ne s'élevait guère au-delà de 25 % à 30 %. Entre les années 1920 et la Seconde Guerre mondiale, ce taux est progressivement monté jusqu'à 50 %. Après la guerre, les chiffres n'ont plus de signification, car nombre d'élèves poursuivaient leurs études sans se présenter à l'examen.

Créé en 1866, le Certificat d'études primaires fut renforcé par la Loi Jules Ferry de mars 1882 qui rend l'instruction primaire obligatoire de 6 à 13 ans : « *Il est institué un certificat d'études primaires ; il est décerné*

Événement 1-10-2008

Saint-Pierre-sur-Dives

Le certif' du bon vieux temps au Billot

Taux de réussite : 100 %

Ambiance studieuse des jours d'examen, samedi matin au Billot, où le président du Foyer rural Jack Maneuvrier et son vice président François Wèbre, tous deux instits à la retraite accueillent les candidats désireux de repasser le bon vieux certif' : le certificat d'études primaires, tel qu'on le connaissait jadis, en les soumettant aux épreuves de juin 1950.

Tout indiqué pour cette épreuve, le cadre du musée de l'école rurale d'autrefois a vu s'installer treize candidats sur ses tables et bancs en bois pour passer le certif'.

Depuis David et Cédric, frères jumeaux âgés tous deux de 28 ans jusqu'à Marie-Thérèse, 88 printemps, ils affichaient une grande diversité d'âge.

Sous une décontraction apparente ce n'est passans une légère appréhension que les candidats se sont rassemblés, peu avant 9 h., pour l'appel.

Brandissant son diplôme

du certif' obtenu à Mayenne en juin 1950, André confiait : "Je viens repasser le certif' pour voir où j'en suis".

Souvenirs

Plus jeune une habitante du village voisin d'Ammeville, Valérie expliquait : "Je ne l'ai pas passé parce que je suis d'un âge où cela n'existait plus alors c'est l'occasion de voir ce que j'aurais fait".

"Le certif', ça me rappelle de bons souvenirs. Je l'ai passé à Beuzeville lorsque j'avais douze ans. J'ai eu la mention assez bien" racontait fièrement Marie-Thérèse à sa voisine Janine.

Venu de Saint-Julien-le-Faucon, Rémy montrait son diplôme passé à Honfleur en 1940, à l'examinateur François Wèbre lequel lui a affirmé avec malice : "Cj, c'est celui de l'académie du Billot qui va compter".

De la dictée à la récitation

9 h ! Après l'appel on est en place pour la dictée. Jack Maneuvrier directeur de cette école éphémère précise : "Attention, je donne le barème pour



Les lauréats écoutent les consignes avant l'examen. Attention, on ne copie pas !

l'orthographe. On compte une faute entière pour les erreurs de conjugaison et d'accord, une demi-faute pour les erreurs de mots usuels, un quart de faute pour les erreurs d'accents. Je précise qu'à partir de cinq fautes on a un zéro". Ainsi mis en garde tous écoutent avec sérieux et attention François Wèbre dicter un texte, extrait d'Hervé Bazin où les pièges sournois existent et où il est question d'un homme "petit et chauve comme un cèpe", du champignon "le bolot", de subtiles odeurs et "d'un pantalon effrangé". Les questions de vocabulaire, de conjugaison et de grammair sur ce texte nécessi-

tent réflexion surtout lorsqu'il s'agit de trouver le mode et le temps d'un verbe puis de la conjugaison à quatre autres temps de l'indicatif.

Difficile aussi de choisir parmi les deux sujets de rédaction où il s'agit soit de raconter une scène qui se passe au haut d'une côte où sont installés deux agents de police, soit de narrer ce que l'on voit chaque jour sur le chemin de l'école.

Questions "vaches"

Passons sur le calcul mental pour arriver aux deux problèmes, dans l'un

il est question de "mesures d'intervalles" entre les lettres du mot "épicarie" qu'un ouvrier doit peindre sur une enseigne. Dans l'autre il s'agit de "trouver les dimensions d'une étable ou quatorze vaches doivent être disposées sur deux rangées parallèles séparées par un couloir central de 1,25 m, d'en faire le cubage et de trouver le cubage animal pourra disposer..." De quoi attraper une bonne migraine !

Surtout qu'il y avait aussi, l'après-midi la suite à avaler : sciences, histoire-géo ainsi que le chant ou la récitation au choix des candidats. "On l'aura pas voté notre certif'" soupirait... en souriant l'un d'eux au soir de cette journée puisque tous ont été reçus et ont reçu leur diplôme ainsi qu'une médaille remise par Fred Guais, maire adjoint de l'Oudon.

Particulièrement félicités ont été les "premiers du canton" la Mézidonnaise Monique Housson et Cédric Tui habitant de Jort qui se sont vus aussi offrir un livre sur le thème de la forêt du Billot.

L'Éveil de Lisieux, 1^{er} octobre 2008

après un examen public auquel pourront se présenter les enfants dès l'âge de onze ans. Ceux qui, à partir de cet âge, auront obtenu le certificat d'études primaires, seront dispensés du temps de scolarité obligatoire qui leur restait à passer. »

Pour la majorité des lauréats, le certificat d'études couronnait la fin d'un cursus de sept ans : après les deux années de cours moyen, deux années supplémentaires de classe de fin d'études primaires concernaient les enfants qui n'entraient pas au collège.

En 1936, la Loi Jean Zay prolonge l'instruction obligatoire jusqu'à 14 ans. En 1959, c'est Jean Berthoin, ministre de l'Éducation nationale, qui repousse l'âge minimum à 16 ans. Conséquence de cet allongement, les classes de fin d'études primaires disparaissent progressivement jusqu'à la création du collège unique en 1975. Mais il faudra attendre 1989 pour que la situation de fait soit entérinée et que disparaisse définitivement le « certif », après plus d'un siècle d'existence.

Cuisson du poulet et balance Roberval

Ce qui frappe le lecteur d'aujourd'hui à la lecture des sujets d'épreuves des années 1950, c'est la façon dont l'école de la République s'efforce de cantonner les élèves dans leur milieu d'origine. Très loin du fantasme de « l'ascenseur social » et de la « méritocratie », le « certif » s'applique surtout à préparer les enfants au rôle qui les attend depuis leur naissance : les « ruraux » seront paysans ; les « urbains », ouvriers. Quant aux filles, on attend d'elles qu'elles deviennent

Questions de « Sciences » de la session 1959

(Eure)

Filles : Le sol de la cuisine est carrelé, le sol du vestibule est recouvert de linoléum, le plancher de la chambre est en chêne ciré. Quand et comment effectuez-vous le nettoyage du sol de ces trois pièces ?

Garçons : Quels sont les procédés pour rendre potable une eau qui ne l'est pas ?

(Gard)

Garçons et filles ruraux : La traite des vaches, soins à apporter à ce travail. Écrémage.

Garçons urbains : Croquis d'une balance Roberval. Indiquez-en les différentes parties.

Filles urbaines : En partant d'un lait artificiel livré sous forme de farine, expliquez comment préparer le biberon d'un bébé de deux mois.

(Var)

Garçons : L'alcoolisme est un fléau social, pourquoi ? Quelles sont les régions de France atteintes par ce fléau ?

Filles : composition et choix de la layette. Quelles qualités doivent avoir les vêtements de bébé ? Entretien de la layette.

des mères compétentes et des ménagères accomplies. À elles l'épreuve de couture, aux garçons celle de travail manuel ou de dessin technique. À elles les questions de « sciences » sur la meilleure façon de nettoyer un sol en linoléum ou de cuire un poulet, aux seconds des sujets rédigés en fonction de leur lieu de naissance : les garçons des bords de mer sont interrogés sur la pêche, ceux des campagnes sur les techniques agricoles, les citadins sur la mécanique auto.

Quant à l'exercice de rédaction, lorsqu'il ne demande pas aux élèves de s'essayer au courrier administratif ou de narrer une chute à vélo, il abonde cette vision d'une société qui n'a d'autre perspective à offrir à ses filles que les casseroles et la layette : « *À la cuisine, Maman prépare mon plat préféré. Enfin le voici sur la table. Racontez* » (Loiret, 1959). Il rappelle aussi à l'occasion que ce n'est pas aux jeunes candidats de choisir leur futur métier, mais bien à leur famille : « *Vous allez obtenir le certificat d'études primaires. Dites l'importance de cet événement dans votre vie : pour vous-même et pour votre famille. Qu'allez-vous faire ? Vos parents ont-ils déjà pris une décision ? ou bien, s'ils hésitent, dites pourquoi ?* » (Belfort, 1959).

On le voit, ce « certif » d'un autre âge est donc au diapason d'une France du vingtième siècle, où l'avenir de chacune et de chacun est encore déterminé par son sexe et sa naissance.

Arno MANEUVRIER

Histoire-géographie

I. Citez deux grands hommes de la Révolution. Que savez-vous de chacun d'eux.

II. De Marseille au Japon. Mers et océans traversés.

Durée de l'épreuve : 20 mn, notée sur 10 points.

Sciences

I. Accidentellement, votre camarade s'est coupé une artère au bras. Le sang sort. Comment ? Que faut-il faire en attendant le médecin ?

II. Garçons ruraux : Quel est le but des drainages ? Citez les différents moyens que vous connaissez pour drainer un sol de culture.

Garçons maritimes : Dessinez les différentes phases de la lune. Quelles phases correspondent aux plus fortes marées ?

Garçons urbains : Action de l'alcool sur l'organisme humain.

Filles : Comment combattre la constipation chez un bébé ? Si le bébé est nourri au sein, quelles précautions doit prendre la maman ?

Durée de l'épreuve : 20 mn, notée sur 10 points.

Couture

Deux fils de fronce. Lettre O au point de croix.

Dessin

Tracez un cercle de 6 cm de rayon. Inscrivez un hexagone régulier que vous partagerez en 6 triangles en traçant les diagonales. Colorez ces triangles avec trois couleurs différentes.

«Auriez-vous le certif ? » : les corrigés

Questions de texte (page 30)

I. Une *villa* est une maison – généralement de campagne – très agréable, élégante.

Floraison éclatante : ici, ensemble des fleurs (ne s'emploie guère avec ce sens) aux couleurs variées et vives, qui frappaient la vue.

Un fond de forêt méditerranéenne : les pins vert sombre plantés derrière la villa faisaient un décor, un fond de verdure rappelant les forêts de pins nombreuses sur la côte méditerranéenne.

II. Les fleurs cultivées autour de la maison rappelaient un encadrement qui entoure une œuvre d'art : cet encadrement était très agréable à l'œil.

Encadrer est formé de la racine *cadre*, du préfixe *en-* signifiant *dans* et du suffixe *-er* marquant l'action.

Encadrer = mettre dans un cadre.

Enterrer, encoffrer, engranger, engainer, engouffrer.

III. *Bois* : nom commun, masculin singulier, complètement du nom *barre*. *Villa* : nom commun, fémi-

nin singulier, complément d'objet direct de *séparait*.
Perpétuellement : adverbe de manière (ou de temps),
complément de *mouillée*. *Corbeilles* : nom commun,
féminin pluriel, sujet de *s'épanouissaient* et *s'enca-*
draient.

Calcul (page 40)

I. Nombre total d'enfants : 102.

Part d'un enfant : $6\ 850\ 000 : 102 = 67\ 156,86$ francs.

La famille de 9 enfants recevra :

$67\ 156,86 \times 9 = 604\ 412$ francs (arrondis au franc supérieur). Celle de 7 : 470 098 francs. Chaque famille de 6 enfants : 402 941 francs. Chaque famille de 5 enfants : 335 784 francs. Chaque famille de 4 enfants : 268 627 francs.

II. Volume du bassin : $0,5 \times 0,5 \times 3,14 \times 1,2 = 0,942\ \text{m}^3$.

Volume de terre enlevée : $(0,942 \times 8) : 7 = 1,076\ \text{m}^3$.

Surface à recouvrir de terre :

$(17 \times 30) - (0,5 \times 0,5 \times 3,14) = 509,215\ \text{m}^2$.

Épaisseur de la terre :

$1,076 : 509,215\ \text{m}^2 = 0,002\ \text{m}$ soit 2 mm.

Calcul mental (page 40)

I. 209 km ; II. 360 francs ; III. 540 francs ;

IV. 45 min ; V. 855 francs.

« Pour être studieux, solides, forts et vigoureux, buvez du lait ! »

Arno MANEUVRIER

EN SEPTEMBRE 1954, PIERRE MENDÈS-FRANCE, alors chef du gouvernement, annonce qu'il sera distribué quotidiennement un verre de lait à chaque écolier de France. Une mesure que, 22 ans plus tard, en 1976, l'Europe communautaire décidera de subventionner pour l'ensemble de ses pays membres.

Est-il question de lutter contre les carences alimentaires ? De faire en sorte que chaque enfant puisse avoir « quelque chose dans le ventre », y compris ceux dont le petit-déjeuner a été négligé avant leur départ à l'école ? Ou encore d'écouler des stocks de lait invendus, tout en faisant profiter la jeunesse française de cette manne protéinée ? Pas vraiment... Un tout autre enjeu de santé publique obsède le Président du conseil des ministres : donner de nouveaux réflexes de consommation aux citoyens français... en leur faisant oublier le goût des boissons alcoolisées. En effet, le discours resté célèbre de Mendès-France

“

Les enfants arrivent à l'école rouges, suants, et dorment à moitié toute la matinée »

(témoignage du docteur Suzanne Serin en 1956)

à ses « *p'tits amis* », dans lequel il leur recommande de boire du lait pour être « *studieux, solides, forts et vigoureux* », n'est pas tant un plaidoyer en faveur des produits laitiers qu'une exhortation à cesser de consommer de l'alcool.

Il faut dire que la situation est préoccupante : dans les années 1950, chaque Français avale par an l'équivalent de vingt litres d'alcool pur. Freiné un temps par les restrictions dues à la Seconde Guerre mondiale, l'alcoolisme est à nouveau un fléau national. Aux yeux de nos concitoyens, le vin, le cidre ou la bière sont parés de toutes les vertus : ils sont antiseptiques, réchauffent le corps, combattent les vers, et donnent aux femmes enceintes la robustesse nécessaire à leur bébé ! Il faudra attendre le début des années 1970 pour que le corps médical et la population prennent conscience des ravages causés par la consommation d'alcool pendant la grossesse.

À table, en famille, il n'est pas rare que les enfants, même très jeunes, s'abreuvent à la même bouteille que leurs parents. Selon le docteur Suzanne Serin, chef de clinique dont le témoignage donné en 1956 à l'ORTF a été exhumé par France-Info¹, « *un certain nombre de parents mettent dans le panier de l'enfant la bois-*

1. http://www.francetvinfo.fr/replay-radio/histoires-d-info/quand-les-parents-exigeaient-a-la-cantine-des-menus-avec-alcool_1788289.html

Pour être studieux, solides, forts et vigoureux, buvez du lait !



ÉVREUX. — Les Cantines Scolaires à l'École de la Madeleine.

*Les cantines scolaires vers 1905 à Evreux, carte postale ancienne.
On distingue nettement le flacon de vin posé devant l'enfant au premier
plan à gauche.*

son de leur choix. Souvent un demi-litre de vin, ou de cidre, ou de bière suivant la région. J'ai eu vent récemment, dans la région parisienne, d'un petit drame : les parents insistant pour que la boisson soit donnée aux enfants, le directeur s'y refusant... Les parents ont décidé que les enfants boiraient leur vin avant d'aller à l'école. Les enfants arrivent à l'école rouges, suants, et dorment à moitié toute la matinée. »

En 1956, le gouvernement interdit la consommation dans les cantines scolaires... Mais uniquement pour les moins de 14 ans ! Au delà de cette limite d'âge, les élèves peuvent apporter « *des boissons ne titrant pas plus de trois degrés d'alcool* », à raison d'un « *huitième de litre de vin* », c'est-à-dire la contenance d'un verre ballon (12,5 cl), qu'on les oblige tout de même à couper d'eau.

Il faudra attendre septembre 1981 pour que toute consommation d'alcool soit enfin interdite dans les cantines scolaires, avec une circulaire stipulant que « *l'eau est la seule boisson hygiénique recommandable à table [...] Dans les cantines et les restaurants scolaires, il n'est servi aucune boisson alcoolisée, même coupée d'eau* ». Ce qui, au début des années 1980, n'empêchera pas quelques miens copains d'apporter discrètement, mais quotidiennement, une flasque remplie de « goutte » à la cantine du collègue.

Aujourd'hui, la distribution de collation sucrée à la récréation du matin est officiellement proscrite depuis 2003. Autres temps, autres mœurs : désormais, le fléau contre lequel la société se doit de lutter n'est plus l'alcoolisme, ni la dénutrition infantile, mais l'obésité.

Arno MANEUVRIER

« Vous voulez devenir enseignant ? Présentez-vous lundi à l'école ! »

Témoignage de Jack MANEUVRIER

LORSQUE JE DÉCROCHE MON BAC, EN JUIN 1957, il est grand temps pour moi de prendre une décision : d'abord, parce que mes parents n'ont pas les moyens de m'offrir des études supérieures. Et ensuite parce que je me connais : si j'entre à l'Université, je ne suis pas certain d'avoir l'assiduité et le sérieux requis...

En revanche, j'ai l'habitude d'encadrer des enfants depuis mes quinze ans : le curé de Saint-Pierre de Lisieux m'a engagé plusieurs fois comme moniteur pour les colonies de vacances paroissiales. Je sais déjà que l'enseignement m'attire.

En outre, la pénurie d'enseignants est telle, dans l'Académie de Caen, que de nombreux maîtres d'écoles sont recrutés dans le Sud-Est et le Sud-Ouest de la France. Avec toute la naïveté de mes 18 ans, je décide donc de me présenter à l'Inspecteur d'Académie, dont la femme fut ma prof de maths au lycée : « *Bonjour, je suis un ancien élève de votre épouse et je voudrais*

devenir instituteur. — Très bien, me répond-il. Présentez-vous lundi à l'école Jean-Macé de Lisieux ! »

L'école Jean-Macé comptait alors une dizaine de classes. Pendant quinze jours, j'y ai fait une sorte de stage en passant de classe en classe. Puis, vers le 15 octobre, j'ai reçu ma première nomination à la classe unique de Ouilly-du-Houley. J'y ai fait une entrée fracassante, en dérapant sur les gravillons de l'entrée avec mon Solex... et en faisant la classe toute la journée avec deux superbes accros aux genoux !

Je me souviens avoir reçu un accueil chaleureux de la population. Il y avait une épicerie-café, tenue par une femme qui vivait seule avec son père, et qui accepta de me préparer les repas du midi. Souvent, le vieux père de la patronne parvenait à soustraire quelques bouteilles dans la réserve, ce qui lui occasionnait des fins de journées difficiles. Il n'était pas rare, alors, de le voir entonner la Marseillaise debout sur une chaise.

La collecte de papiers et cartons

L'école était en face du presbytère et il m'arrivait de discuter avec le curé, après la classe. Un soir, pendant que je l'aidais à rentrer son foin, il me demanda : « *Comment ça va, à l'école ? — Ça va. J'aurais seulement besoin d'un peu de petit bois pour allumer le poêle. — Vous devriez en parler aux parents d'élèves !* ». Or, les élections municipales approchaient et le maire, un riche cultivateur, ne semblait pas très intéressé par les affaires de sa commune. Dix jours avant le scrutin, nous avons vu surgir une affiche manuscrite dans le



village : « *Nous exigeons du petit bois pour l'instituteur et des cloches pour le curé !* »

J'avais une vingtaine d'élèves de 6 à 14 ans et je voulais organiser un petit voyage de fin d'année en Suisse Normande. Pour que la journée ne coûte pas trop aux parents d'élèves, je cherchais un moyen de le financer. C'est alors que j'apprends que deux femmes de Saint-Pierre-sur-Dives récupèrent papiers, cartons et peaux de lapins. Eurêka ! « *Apportez à l'école tous les papiers et tous les cartons usagés que vous trouverez !* », dis-je aux élèves. Lesquels ne se font pas prier, au point qu'une pièce entière du logement de fonction suffit à peine pour engranger le stock. Hélas, le temps de trouver un moyen d'apporter tout cela à Saint-Pierre-sur-Dives, les marchandes de peaux de lapins avaient disparu. J'imagine la tête de mon successeur, lorsqu'il a pris possession d'un logement de fonction dont une pièce était entièrement remplie de papier et de carton, du sol au plafond !

**Nous exigeons du
petit bois pour
l'instituteur et des
cloches pour le curé !**

Tordouet et l'hygiène des pieds

En septembre 1958, je suis nommé à Tordouet. Cette fois, l'école compte deux classes et je dois remplacer André Bouvier, un maître intègre et passionné, qui vient d'obtenir sa mutation à Tourgéville. Dans la lignée des instituteurs de sa génération, Monsieur Bouvier se préoccupe non seulement de l'éducation des élèves, mais aussi de leur morale et de leur propreté. Afin

“

**Vous, les instituteurs,
vous êtes tous
communistes,
c'est une honte ! »**

de contrôler cette dernière, il a pris l'habitude de les faire déchausser quotidiennement. Et pour que cette brève vérification d'hygiène ne fasse pas perdre trop de temps au travail en classe, il ne leur fait ôter qu'une seule chaussure, celle se trouvant du côté de l'allée centrale.

Le jour où l'instituteur, pris d'une intuition subite, a demandé aux enfants de montrer *l'autre pied*, celui qui restait habituellement dans la chaussure, une surprise de taille l'attendait ! Car, tout à leur routine quotidienne, plusieurs élèves ne se lavaient qu'un seul pied, celui qui serait vérifié par le maître !

De Tordouet à La Houblonnière

C'est cette année-là que j'ai rencontré Danie, une jeune fille de 19 ans dont les parents étaient amis avec l'instituteur. Ils habitaient La Chapelle-Yvon et, sur une proposition de Monsieur Bouvier, Marie-Thérèse, la maman de Danie, préparait tous les jours mon repas du midi, que je venais prendre à vélo depuis Tordouet.

Un midi, j'arrive pour déjeuner à la Chapelle-Yvon lorsque la mère du maire, qui tenait un café, en sort comme une furie : « *Vous, les instit', vous êtes tous communistes, c'est une honte !* » Au cours de la leçon d'histoire sur les guerres de religion, son petit-fils, un élève plutôt vif et curieux, m'avait longuement ques-

tionné sur les origines du protestantisme. J'avais eu le malheur de lui parler de la vente des indulgences par les prêtres catholiques, ce qui n'avait pas du tout été du goût de sa grand-mère !

L'année suivante, en vertu de la règle qui impose aux remplaçants de changer de poste, je suis nommé en classe unique à Lieury. Malgré le piteux état des bâtiments et du logement, je me plais rapidement dans cette petite commune près de Saint-Pierre-sur-Dives. Mais aux vacances de Pâques, patatras ! L'inspection académique m'ordonne de plier bagages pour échanger mon poste avec une collègue plus âgée qui vient de La Houblonnière... Cette vieille demoiselle est déplacée d'office par la hiérarchie : la femme du maire n'a pas vu d'un très bon œil les relations apparemment très proches entre son mari et l'enseignante. Elle a écrit à l'inspecteur pour se plaindre des agissements de l'institutrice. Et l'éducation nationale ne plaisante pas avec les bonnes mœurs !

C'est à La Houblonnière que j'obtiens mon bâton de maréchal : non seulement les quatre candidats que j'ai présentés au certificat d'études ont tous réussi l'examen, mais l'un d'eux est même premier du canton ! Comme, d'une part, les quatre diplômés sont membres de la famille du château de La Houblonnière et que, d'autre part, mes collègues de Lisieux ne sont pas ravis de voir un élève de la campagne leur ravir la place convoitée, l'affaire fait grand bruit !

En juin 1961, après avoir réussi l'oral du CAP d'instituteur, je décide de résilier mon sursis. La date de

mon départ pour l'Algérie, en septembre de la même année, est une chance : contrairement aux soldats des classes précédentes, je n'aurai à effectuer « que » 18 mois de service militaire obligatoire, contre 27 mois pour les jeunes hommes nés la même année que moi, mais qui n'ont pas bénéficié de sursis.

L'année suivante, en septembre 1962, je profite d'une permission pour aller voir l'Inspecteur : *« Je serai libéré le 1^{er} mars 1963 et j'ai l'intention de me marier. Pourriez-vous me réserver un poste ? »* Il me propose d'aller visiter l'école de Saint-Georges-en-Auge : *« si vous faites affaire avec le maire, le poste est pour vous. »*

Libéré le 1^{er} mars 1963, je me marie dès le 4 avril pour emménager au plus vite dans le logement de fonction avec Danie : pas question d'envisager vivre sous le même toit avant le mariage, sous peine de voir ma réputation fichue à tout jamais.

Lune de miel avec « Jésus »

Lorsque je l'avais rencontré en septembre, le maire de Saint-Georges-en-Auge s'était engagé à rénover le logement de fonction passablement délabré. Mais, méfiance de Normand oblige, la commune a refusé de lancer les travaux tant que l'instituteur ne serait pas présent physiquement. Pour notre « lune de miel », il nous faut donc cohabiter avec l'ouvrier chargé des travaux. Un ancien séminariste que les gens du village ont surnommé « Jésus », à qui nous devons fournir une bouteille de vin par jour si nous ne voulons pas



le voir s'installer à demeure au comptoir du café-épicerie.

Cantinière bénévole

Dès notre arrivée à Saint-Georges, plusieurs parents nous avaient demandé s'il serait possible de réchauffer les gamelles de leurs enfants le midi. C'est donc ce que fait Danie quotidiennement, mais il manque un local pour le déjeuner. C'est ainsi que nous déposons une demande d'attribution d'un baraquement de la Libération, devenu inutile depuis la reconstruction de Falaise. Ce qui occasionnera une équipée de 7 ou 8 tracteurs pour aller le chercher avec les parents d'élèves ! Une fois cette « cantine » remontée à côté de l'école, Danie prend en charge la préparation des repas. La Mairie finance l'achat des denrées et les facture aux parents. Mais la cantinière, elle, est bénévole et non déclarée...

Ça y est, on a demandé à Maman quand on est nés... »

Lorsqu'un élève fête son anniversaire, il est d'usage que Danie lui prépare un gâteau. Au fil des années, nous finissons par remarquer que deux frères de la commune ne célèbrent jamais cet événement. Danie les prend à part : « *mais quand êtes-vous nés ?* ». Ils reviendront le lendemain avec la réponse : « *ça y est, on a demandé à Maman quand on est nés : aux foins !* »

Mai 1968 et 25 % d'augmentation

Nous sommes restés à Saint-Georges-en-Auge jusqu'au 30 septembre 1968.



La classe unique de Saint-Georges-en-Auge en 1966-1967

En mai 1968, tous les enseignants du canton se sont joints au mouvement de grève générale qui s'était emparé du pays, et organisaient une réunion quotidienne à Saint-Pierre-sur-Dives. Inutile de dire que cet engagement n'a pas été compris par tout le monde au niveau local, loin de là. Mais il nous a permis de voir notre métier nettement revalorisé. Si je me souviens bien, mon salaire de 800 francs par mois est passé à 1000 francs après les accords de Grenelle.

C'est aussi cette année-là que j'ai demandé le poste de Montpinçon, car je savais qu'un groupe scolaire allait être inauguré au Billot. C'était la conséquence de la création du SMAR (syndicat mixte d'aménagement rural), qui a permis la construction des écoles d'Ammeville, Sainte-Marguerite-de-Viette et du Billot. C'est également grâce au SMAR qu'a été mis en place le ramassage scolaire. Auparavant, certains de mes élèves venaient à pied depuis l'ancienne commune du Tilleul, à Saint-Georges-en-Auge, ce qui représente 4 kilomètres de marche matin et soir.

Voyages scolaires et création du Foyer

Vers 1966, alors que j'étais encore en poste à Saint-Georges-en-Auge, l'arrivée du baraquement pour la cantine avait été l'occasion d'organiser plusieurs événements grâce au soutien de la FOL (Fédération des Œuvres Laïques, renommée depuis Ligue de l'Enseignement) : ciné-club mensuel, tennis de table, repas, bals... Il était donc naturel de faire la même chose au Billot, où la salle des fêtes flambant neuve permettait un grand nombre d'activités. C'est ainsi que nous avons créé le Foyer rural du Billot. Puis mon ami Hervé Le Berre est devenu administrateur de la FOL et j'en ai été le vice-président. Ce fut le début des classes transplantées à la mer, puis à la montagne. Car lorsque les administrateurs de la FOL repéraient un instituteur qui leur semblait volontaire, ils lui proposaient des conditions privilégiées, sans lesquelles la petite école du Billot n'aurait jamais eu les moyens de partir à Saint-Pierre-d'Entremont, en Savoie. Ainsi,



Départ en voyage scolaire à l'école du Billot, vers 1977.

la première fois que nous y sommes partis, en 1981, j'avais reçu un coup de fil d'Hervé : « *Nous affrétons un bus pour aller récupérer une classe à la montagne. C'est idiot de faire le voyage à vide, tu ne veux pas en faire profiter ta classe ?...* »

Non seulement la FOL a aidé l'école, mais elle a également mis le pied à l'étrier au Foyer rural, en mettant des moyens à notre disposition : ciné-club, club-théâtre pour les adolescents, club photo, club de tennis de table... Nous organisons également le goûter des

Vous voulez devenir enseignant ?...

anciens de la commune, une fois par mois. Puis nous avons signé une convention avec l'Office départemental d'action culturelle du Calvados (ODACC), ce qui nous a permis d'organiser quelques spectacles au Billot.

En 1974, un projet d'école, mené avec les enfants et les parents d'élèves, a donné lieu à une exposition dans la salle des fêtes : « Hier et aujourd'hui, le fromage en Pays d'Auge ». Quarante-trois ans plus tard, les expositions du Billot sont toujours là.

Témoignage de **Jack MANEUVRIER**
recueilli par Arno Maneuvrier

Jeune « instit' » en 1970

Témoignage de Paule BRICON

FILLE D'AGRICULTEURS DE LA MANCHE, c'est à mon frère aîné que je dois d'avoir pu poursuivre des études. Il rentrait de la Guerre d'Algérie et n'a eu de cesse de m'encourager : *« tu as de bons résultats à l'école, ta maîtresse dit que tu peux partir au collège... Tu ne vas tout de même pas rester à la ferme ? »*

C'est ainsi qu'à 12 ans, je me suis retrouvée en pension à Bayeux pour quatre ans de collège, plus une année supplémentaire pour préparer le concours de l'École normale des filles. J'y suis entrée en 1965, rue de la Délivrande à Caen – dans les locaux de l'actuelle ESPÉ (École supérieure du professorat et de l'éducation, ex-IUFM). Jusqu'en 1979 et l'instauration de la mixité dans les Écoles normales françaises, celle des garçons était située rue Caponière, où se trouvent aujourd'hui les bâtiments du Rectorat.

L'un des attraits de l'École normale, c'était sa gratuité : en échange de la signature d'un contrat où je m'engageais à enseigner pendant dix ans, ma scolarité

“

Ma famille n'aurait pas pu financer toutes ces années d'études. L'école normale était alors un véritable ascenseur social. »

ne coûtait pas un centime à mes parents, restauration et frais d'internat compris. Sans cette disposition, ma famille n'aurait pas pu financer toutes ces années d'études. L'École normale était alors un véritable « ascenseur social », qui permettait aux enfants de paysans et d'ouvriers d'accéder à l'enseignement supérieur.

La formation comprenait des sciences de l'éducation, de la psychologie infantine et de nombreux stages. Je me souviens ainsi avoir été stagiaire dans plusieurs écoles caennaises, à la Guérinière, au Chemin Vert, à la Pigacière... Non loin de l'École normale, nous allions également assister aux cours que donnait une « maîtresse d'application », en présence de ses élèves.

À la sortie de l'École normale, nous recevions un petit pécule. Je ne me souviens plus de son montant en francs, mais je me rappelle qu'il m'avait permis d'acheter ma première voiture, une vieille 2CV Citroën. Jeunes diplômés du CFEN (Certificat de fin d'études d'École normale), il ne nous restait plus qu'à obtenir le CAP, qui était délivré pendant notre première année scolaire en poste.

Au terme de la dernière année de formation, un voyage nous était offert. En juin 1970, c'était un séjour en Tunisie. Problème : il avait lieu au même moment que les affectations. Ma meilleure amie et moi avions

donc chargé une condisciple qui n'allait pas en Tunisie de faire nos vœux à notre place : « *tu nous mets le plus près possible de Caen !* » Mais comme il n'y avait plus de postes vacants en plaine de Caen et qu'elle savait que j'avais été monitrice de colonies de vacances avec Jacky et Danie Maneuvrier, elle décida de postuler pour moi au groupe scolaire du Billot. Et c'est ainsi que je suis arrivée dans ce village où j'allais enseigner pendant vingt ans.

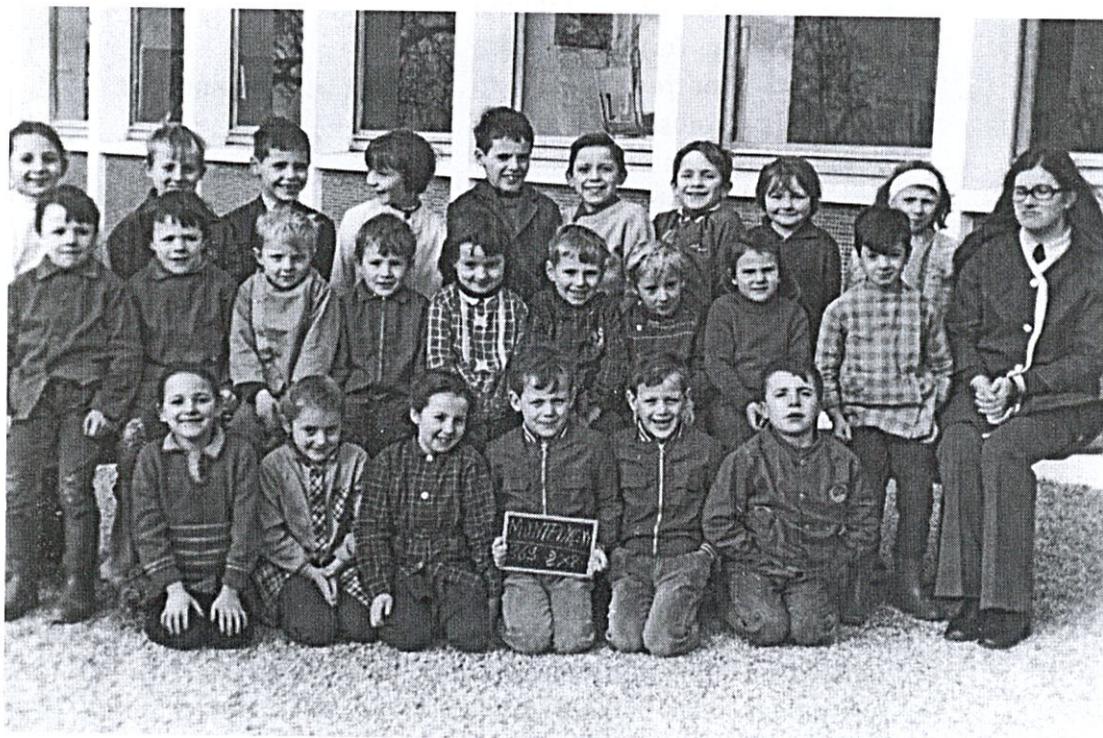
Je me souviens de ma première visite pour prendre les clés du logement de fonction que la commune mettait à ma disposition au-dessus de la mairie. Monsieur Ceyrat, l'ancien facteur du village, était dans son jardin. Je n'oublierai jamais son accent chantant du Sud, ni son : « *Oh bonjour, Mademoiselle ! C'est vous la nouvelle institutrice ? Je vous souhaite bien du courage !* », qu'il me lança gaiement en m'offrant une poignée de cerises de son verger.

En 1970, le Billot comptait encore de nombreux commerces en activité : une boulangerie, une boucherie, une boucherie-charcuterie, un coiffeur, une épicerie-café-tabac, un café-restaurant-pompe à essence, un garage automobile... Sans oublier la poste et la mairie.

Pour la première rentrée de ma carrière, en septembre 1970, j'ai eu droit à des locaux flambant neufs.

”

C'est vous, la nouvelle institutrice ? Je vous souhaite bien du courage !... »



La classe de section enfantine - CP - CE1, au Billot, en 1970.

En effet, le groupe scolaire du Billot venait d'ouvrir pour remplacer l'école de Montpinçon. Tandis que Jacky Maneuvrier prenait en charge les élèves de CE2, CM1 et CM2, je m'occupais des élèves de maternelle (grande section), de CP et de CE1.

Outre ses nouveaux locaux, l'école disposait de la salle des fêtes, également neuve, où nous surveillions les repas des enfants qui déjeunaient à la cantine, et pouvions organiser arbres de Noël et spectacles de fin d'année.

La petite école du Billot a fonctionné ainsi pendant vingt ans. Afin de conserver des effectifs suffisants, nous avons obtenu une dérogation pour accueillir les enfants de quatre ans. Mais, à la rentrée 1990, cette disposition n'a plus suffi : il nous manqua un élève pour justifier le maintien des deux classes. Le passage à la classe unique précipita alors la chute, un grand nombre de parents préférant inscrire leurs enfants dans d'autres groupes scolaires. Et l'école a fermé en 1992, entraînant avec elle les derniers commerces du village.

Entre-temps, elle aura organisé chaque année un grand nombre de projets pédagogiques et d'événements : « fêtes de la jeunesse » avec nos collègues d'Ammeville et de Sainte-Marguerite-de-Viette, kermesses, sorties scolaires, classes transplantées à la mer et à la montagne... C'est aussi dans la continuité de l'activité scolaire que Jacky Maneuvrier initia, dès 1970, la création d'un « Foyer Rural des Jeunes et d'Éducation Populaire »... Une association renommée « Foyer rural du Billot - Histoire et Traditions Populaires », toujours active 47 ans plus tard... Comme en témoigne le présent ouvrage !

Témoignage de **Paule BRICON**
recueilli par Arno Maneuvrier

En feuilletant les journaux scolaires

Arno MANEUVRIER

AU TOURNANT DU XX^E SIÈCLE, dans l'élan du mouvement d'éducation nouvelle et de la pédagogie Freinet, il n'est pas rare que les écoles rurales publient des journaux, dont la vente permet de financer les projets éducatifs. Petite revue de presse.

Dans le numéro de février 1960 de *L'Écho des Trois Douets* (école publique de Tordouet), les petits élèves évoquent surtout leur quotidien. Ainsi, un nouvel animal de compagnie devient-il immédiatement un sujet d'article : « *J'ai un chien qui s'appelle Youpi* », écrit Antoine (8 ans). « *C'est un chien de chasse originaire d'Irlande. Il a de longues oreilles et le poil roux. Quand je rentre de l'école, il vient me voir et ne me laisse tranquille que lorsque je lui ai dit bonjour. C'est un agréable compagnon et je l'aime beaucoup.* »

Les foires et événements sportifs qui émaillent la vie rurale revêtent évidemment une importance parti-

DE L'ENCRE VIOLETTE AU STYLO-PLUME

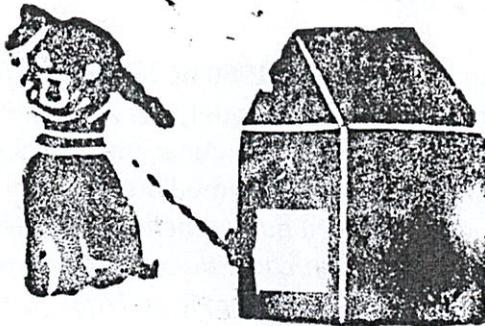
JOURNAL MENSUEL DE L'ECOLE DE TORBOUET

L'ECHO DES TROIS DOUETS

Année scolaire 1959-1960

Février

No 3



L'Éveil de Lisieux, 1^{er} octobre 2008

Le Gérant, J. MANEUVRIER

culière : le même Antoine est allé jouer aux auto-tamponneuses à la foire de Lisieux, tandis qu'un plus grand, André (12 ans), narre le cyclo-cross de Saint-Martin-de-Bienfaite dans un style digne des commentateurs sportifs qu'il écoute vraisemblablement à la TSF : *« Le 31 janvier, s'est déroulé à Saint-Martin-de-Bienfaite le deuxième grand prix de cyclo-cross. À trois heures, nos treize concurrents étaient à la ligne de départ. Dès le premier tour, nous apercevons quatre coureurs détachés qui étaient dans l'ordre suivant : Marie de Saint-Lô, Bénard de Lisieux, Lécuyer d'Argentan, Vogt de Lisieux. Au deuxième tour, Vogt a des ennuis mécaniques tandis que Lécuyer prend une légère avance qu'il augmente aux tours suivants. Alors que la course est jouée pour la première place, nous assistons à une belle empoignade pour la seconde place. Vogt, Marie et Bénard se dépassent tour à tour. Finalement, après un sprint étourdissant et plein d'émotions, Marie réglera Bénard de quelques mètres pour la deuxième place. Vraiment, ce fut une belle course où nous vîmes les coureurs donner le meilleur d'eux-mêmes. »*

Dans ce Pays d'Auge de 1960, les familles disposant d'une télévision sont peu nombreuses. Celle de Christiane n'en a pas, mais la fillette relate un match de catch télévisé qu'elle est allée regarder avec son père et un proche. Quant à un déplacement à Paris, c'est un événement suffisamment notable pour être relaté : *« Samedi, je rentre de l'école à toute allure, car je dois partir avec mes parents à Paris. Tout le long de la route, Claire et moi nous chantons : « Paris, reine du monde... Paris c'est une blonde... » Papa n'était pas très content*

“

Des tables neuves individuelles, un parquet neuf, nous donnent envie de travailler davantage encore. »

(L'Écho des Trois Douets, 1959)

de nous entendre hurler. En passant à Évreux, nous jetons un coup d'œil sur l'aérodrome américain. Puis nous arrivons à Paris. Papa avait du mal à conduire, tant il y avait de circulation. Après la gare du Nord, Papa se rappelle qu'il a oublié son disque bleu qui lui permet de stationner. Il s'en procure un, mais à ce moment il s'aperçoit qu'il était crevé et nous avons dû

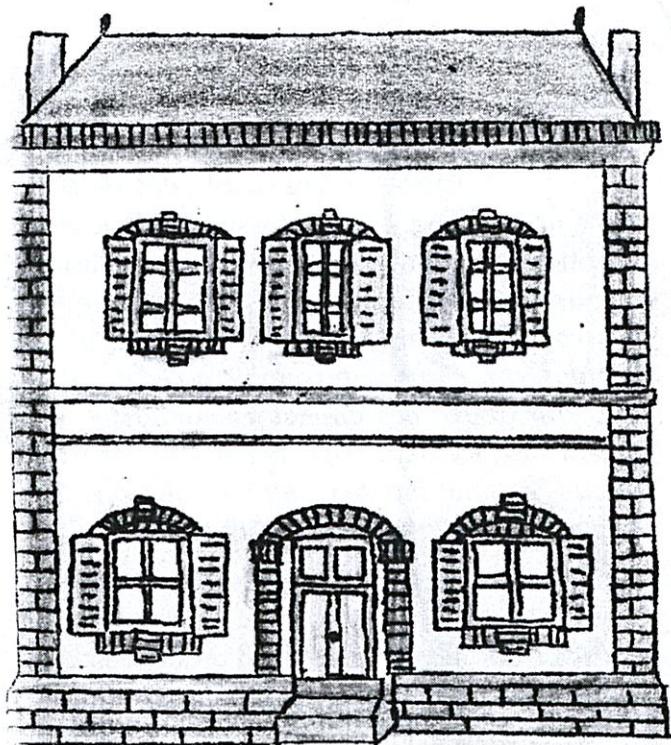
changer de roue. Nous avons circulé un peu dans les rues de Paris où il y avait une grande animation, mais je n'ai pas pu voir de monuments car nos amis nous attendaient pour manger. Après le repas, nous sommes allés au cinéma voir « Le Bossu », film comique avec Jean Marais et Bourvil. » (Antoine)

Enfin, le journal donne des nouvelles de la classe : *« Notre classe a changé d'aspect. Des tables neuves individuelles, un parquet neuf, nous donnent envie de travailler davantage encore. Nous avons reçu un colis des correspondants du Broc, dans le Puy-de-Dôme. Outre des friandises, il y avait un fromage que nous avons mangé en classe. Depuis la rentrée, le bol de lait est distribué de nouveau. COMMUNE : deux naissances : Chantal Bonhomme, Joël Lebeau. Le cross de Tordouet aura lieu le 21 février. »*

En 1963, le jeune instituteur de Tordouet¹ revient après deux ans sous l'uniforme en Algérie. Le voilà en

1. Voir les pages qui précèdent.

LE COOPERATEUR



JOURNAL DE LA COOPERATIVE SCOLAIRE
DE SAINT GEORGES EN AUGE

Prix 0,50 F

“

**L'ananas que j'ai vu
à l'école était gros.
Sa peau ressemble
à l'écorce des
châtaignes. »
(Gilbert, 1963)**

poste à Saint-Georges-en-Auge. Cette fois, le journal scolaire s'intitule *Le Coopérateur*. Il est vendu 0,50 nouveau franc au profit de la coopérative scolaire. Ici aussi, les élèves racontent leur quotidien : « *Les vaches vont à l'herbage* » (Didier), « *Ma maison* » (Gilbert), « *L'église de mon village* » (Didier). La fête foraine de Saint-Georges suscite des articles

de Marcelle et Monique. Mais deux sujets particulièrement exotiques captent l'attention des journalistes en herbe : un morceau de canne à sucre apporté en classe, ainsi qu'un fruit insolite : « *L'ananas que j'ai vu à l'école était gros. Sa peau ressemble à l'écorce des châtaignes. On trouve des ananas en Amérique, en Martinique, en Guadeloupe, en Guyane. C'est un fruit délicieux que l'on peut manger frais, en conserve. On en fait également des jus de fruit* » (Gilbert).

Pendant l'année scolaire 1972-1973, le nouveau groupe scolaire du Billot-Montpinçon dispose, outre de locaux scolaires flambant neufs, d'un duplicateur à alcool. D'utilisation peu coûteuse, l'appareil permet à la coopérative scolaire de publier des journaux plus fréquents et plus épais. Les élèves narrent leurs visites d'une exposition des peintres Valère et Ploquin à Livarot, ou bien le détail de la « Journée des coopérateurs » à Saint-Pierre-sur-Dives : « *Nous avons visité l'usine d'épuration des eaux de Saint-Pierre. Ensuite, nous sommes allés à la caserne des pompiers où le*

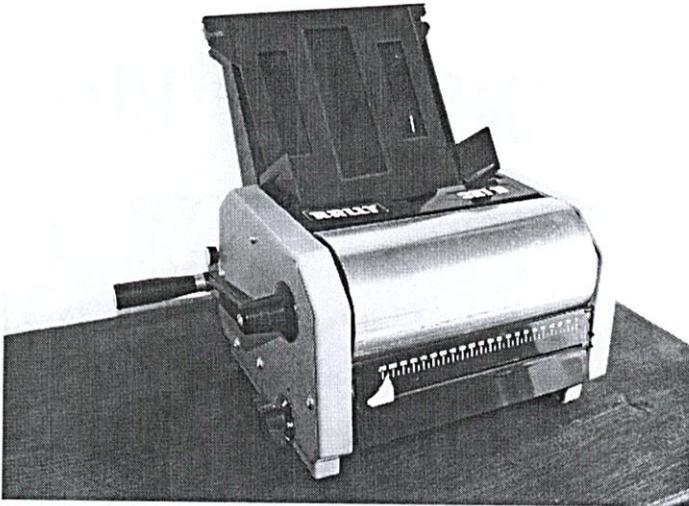
LE PINSON DU BILLOT



Journal de la Coopérative scolaire du
Billot - Montpinçon - Commune de l'Oudon.

n° 9 novembre 1973

Le gérant : J. Nouvriat



Inventé aux États-Unis en 1923 et importé en France après la Seconde Guerre mondiale, le duplicateur à alcool (ou « ronéo ») s'est rapidement répandu dans les écoles en raison de son faible coût.

lieutenant nous a montré le matériel. Avant le repas de midi, nous nous sommes réunis en classe pour discuter de ce que nous allons faire l'après-midi. Puis nous avons déjeuné. Nous avons dégusté en entrée de la macédoine de légume avec du poisson (thon) à la mayonnaise, puis du rôti de porc avec de la purée et comme dessert une tarte. Nous avons bu de l'eau. Après manger, nous avons été faire une partie de football. Le Billot a gagné 2-0. Nous avons voté pour élire des représentants pour le congrès d'Argentan. À 16h30 nous avons goûté. Nous avons mangé du pain d'épices, du chocolat, et bu comme boisson de la limonade. Et nous sommes revenus au Billot contents de notre journée. » (Christian).

Au fil des pages, on voit ainsi surgir des facettes de la vie rurale de la seconde moitié du xx^e siècle. Une vie où, pour les enfants de la campagne, les petites villes comme Caen ou Lisieux ne sont souvent que des notions abstraites, où l'on se déplace peu en dehors du canton, et où les médias de masse n'ont pas encore pris la place quotidienne qu'ils vont bientôt occuper.

Souvent, le journal scolaire sert aussi de prétexte à des travaux pratiques : un dossier sur la vie des abeilles réalisé par toute la classe, ou bien une sortie dans le village pour procéder au recensement du Billot. En 1975, les élèves frappent aux portes des 28 maisons du bourg pour s'enquérir du nombre, de l'âge et du sexe des habitants. Résultat de l'enquête : *« c'est une population âgée puisque le nombre de personnes âgées de plus de 40 ans est très peu différent du nombre de personnes de moins de 40 ans. »* Un peu plus loin, ce commentaire sur les mouvements démographiques dans le canton depuis 1892 : *« Depuis cent ans, la population rurale diminue de façon constante »*. Tiens, tiens...

Arno MANEUVRIER

-AU BILLOT-
A L'ECOLE ET AU FOYER
POUR LES DIX ANS DU FOYER DU BILLOT ET LES 100 ANS DE L'ECOLE LAÏQUE



L'ECOLE LAÏQUE A 100 ANS



Individuele Middel: Euse de Billet

SAMEDI 27 JUN 1981 A PARTIR DE 14^H30
MARIONNETTES - ATELIERS : DE MENUISERIE - POTERIE - IMPRIMERIE - TISSAGE - PEINTURE -
PYROGRAVURE - LAINE - CUIR - MUSIQUE - EMAUX - MARE - MAQUILLAGE DE CLOWNS -
DEGUISEMENTS - LACHER DE BALLONS ET GRANDE PARADE DES ENFANTS -
STANDS : LOTERIE - PUCES - BAR - CREPES - LE SOIR A 21H : "QUATUOR SAXOPHONES"
ET THEATRE PAR LA TROUPE DU FOYER : "ET LES PIEDS SUR TERRE"

LE DIMANCHE 28 JUN A 14^H30 A BERVILLE
FETE DES ECOLES DE L'ODDON ET DE SAINTE MARGUERITE DE VIETTE EN PAYS D'AUGE
- JEUX SPORTIFS - DANSES FOLKLORIQUES ET CROSS -

Mon école avait cent ans

Arno MANEUVRIER

EN 1981, L'ÉCOLE OBLIGATOIRE, GRATUITE et laïque célébrait ses cent ans d'existence. Dans les villages, une page allait pourtant se tourner avant la fin de la décennie suivante, avec la fermeture d'un grand nombre de classes rurales. Et nous, les enfants de la dernière génération, nous faisons sans le savoir le grand écart entre deux époques, le noir et blanc des Trente Glorieuses et les couleurs acidulées des années 1980.

Je me souviens de l'affiche réalisée en 1981 par le Foyer Rural du Billot pour célébrer les cent ans de la création par Jules Ferry de l'école gratuite, obligatoire et laïque : une photo des élèves l'école de Montpinçon au début du xx^e siècle surmontait celle de ma classe. J'étais en CM1 et la désertification rurale n'en finissait pas de sonner le glas des petites écoles de campagne. Depuis une dizaine d'années, les classes uniques avaient fermé dans le canton de Saint-Pierre-sur-Dives pour laisser

L'Oudon

Fête de la jeunesse des écoles dédiée au centenaire de l'école publique



C'est à Berville qu'avait lieu cette année la fête sportive regroupant les écoles d'Ammeville, Berville, Le Billot et Ste-Marguerite-de-Viette, en présence de nombreux spectateurs venus admirer les évolutions de leurs enfants dans des danses, matches de football et de hockey, lendits, etc.

A l'entracte, le 2^e grand cross populaire rassemblait une quarantaine de concurrents hommes et femmes âgés de 9 à 51 ans.

En ouvrant cette manifestation, le maire de L'Oudon, M. Jean Denis, souligna que cette fête était cette année plus particulièrement dédiée à la commémoration du centenaire des écoles publiques, en soulignant le rôle éminent joué par Jules Ferry.

M. Denis clôturait son allocution en exprimant sa gratitude aux enseignants organisateurs de cette fête.

*Ouest-France,
juin 1981*

place à des « groupes scolaires » neufs, avec cantine et ramassage scolaire. Celui du Billot comptait deux classes : tandis que celle de Paule Bricon prenait en charge la « section enfantine », le CP et le CE1, celle de mon père regroupait les CE2, CM1 et CM2.

L'année était rythmée par nombre de rendez-vous rituels : en décembre, chaque enfant recevait un jouet des mains d'un père Noël à la barbe cotonneuse. Au début du printemps, nous participions au cross de l'Ufolep-Usep avec les élèves du département, puis à une course d'orientation dans les bois du Billot avec ceux des écoles voisines. Il y avait ensuite la traditionnelle semaine de « classe de mer » à Asnelles, remplacée deux ans de suite par une « classe verte » en Savoie. À l'approche des grandes vacances, venaient la « Fête de la Jeunesse » inter-écoles et la kermesse de la coopérative scolaire. Nous partions aussi faire du porte à porte pour vendre les timbres « Jeunesse au plein air », dont les recettes finançaient les colonies de vacances. Enfin, l'année se concluait dans une légère solennité avec la soirée de remise des « prix » – laquelle portait fort mal son nom, puisque qu'il n'y avait plus, depuis des lustres, ni « prix », ni tableau d'honneur : comme à Noël, nous recevions tous un lot de livres



Les timbres
« Jeunesse au plein air »

“

Nous étions des petits paradoxes temporels en culottes courtes, englués dans un mélange d'images d'Épinal et de société de consommation. »

financé par la commune, quelles que fussent nos prouesses en grammaire ou en maths – et les CM2 qui partaient en sixième se voyaient en plus remettre un dictionnaire.

Au fil des saisons, d'autres rendez-vous plus fluctuants nous attendaient ça et là : je me sou-

viens ainsi d'un cours de sciences en pleine forêt pour traquer les vesses-de-loup et autres bolets-de-la-mort, ou d'une longue marche à travers champs pour apercevoir le tournage d'un téléfilm à Saint-Georges-en-Auge. Sans parler de ces fichues séances de piscine du lundi, pendant lesquelles un maître-nageur à la pédagogie brute de décoffrage s'amusait à pousser dans l'eau les gringalets qui ne savaient pas nager.

Nous ne le savions pas, mais notre école était à l'image du monde qui nous entourait, en pleine mutation. Gamins des champs, nous avions un pied dans les Trente Glorieuses, l'autre dans les années 1980. Notre quotidien était à la croisée de ceux des générations précédentes et de nos futurs enfants : si nous passions presque tout notre temps libre dehors, à faire du « biclone » dans les bois ou à jouer dans les carcasses de voitures du garage auto de Monsieur Le Gallou, ces jeux de plein-air cessaient dès l'heure de diffusion des « Visiteurs du Mercredi » et de sa « Parade des dessins animés ». Comme les petits héros de Louis Pergaud, il nous arrivait de nous livrer à des batailles rangées dignes de celle de *La guerre des boutons* – « Club de la



L'école du Billot en 1981

« Main Rouge » contre « Ceux-des-maisons-neuves » et pommes vertes en guise de projectiles. Mais lorsque Monsieur Lechesne, le menuisier, fabriquait pour les copains de son fils de jolies répliques de carabines en bois massif, notre imagination les transformait immédiatement en redoutables armes-laser à faire trembler Goldorak et Capitaine Flam. Nous étions parfois débraillés et crotteux en rentrant de nos balades dans les chemins, mais nous frémissions d'impatience à la perspective de cet « an 2000 » aux gratte-ciels aseptisés et aux voitures volantes que

“

Nos classes sentaient l'alcool des polycopiés, l'amande amère de la colle Cléopâtre et l'encaustique des pupitres en bois. »

nous promettaient les numéros spéciaux de *Pif-Gadget*, *Mickey Magazine* ou *Astrapi*. Bref, nous étions des petits paradoxes temporels en culottes courtes, englués malgré nous dans un mélange d'images d'Épinal et de société de consommation, avalant la soupe aux légumes de nos mères mais rêvant aux

hamburgers dans lesquels *Starsky & Hutch* mor-daient à belles dents.

Les murs et la bibliothèque de la classe étaient à l'image de ces contradictions : si le mois de mai 1968 et les nouveaux programmes scolaires étaient passés par là, le décor n'avait pas tellement changé depuis les années 1950. Le tableau était toujours noir (ou plutôt vert sombre), les planches suspendues aux murs continuaient de réduire l'histoire de France à une série de clichés sur nos ancêtres les Gaulois, le bûcher de Jeanne d'Arc et le microscope de Louis Pasteur ; et les recueils de poésie qui prenaient la poussière n'en finissaient pas de sacraliser les textes les plus inoffensifs du poète résistant René-Guy Cadou. Nos classes sentaient l'alcool des polycopiés, l'amande amère de la colle Cléopâtre et l'encaustique des pupitres en bois. Pourtant, elles allaient bientôt devoir faire une place aux micro-ordinateurs du « Plan Informatique pour Tous ».

Notre génération était parmi les premières à n'avoir pas à craindre les épreuves du « certif » :



non seulement le collègue nous ouvrait grand ses bras, mais une majorité d'entre nous irait jusqu'au bac, voire bien plus loin. En 1986, le gouvernement créerait même le baccalauréat professionnel et permettrait à ceux d'entre nous qui préféreraient l'immersion en milieu professionnel d'accéder à une qualification plus élevée que le Brevet Professionnel, jusque là en vigueur.

La coopérative scolaire fournissait cahiers et stylos, les mêmes pour tout le monde. »

On pourrait gloser sur les vertus et les inconvénients, réels ou supposés, de ces minuscules écoles rurales aujourd'hui presque toutes fermées. Je ne suis pas sûr que mes copains et moi nous soyons mieux ou moins bien débrouillés que les élèves des villes, ou que ceux des regroupements scolaires intercommunaux de ce début de XXI^e siècle. En revanche, je sais que l'école du Billot avait une vertu essentielle : le temps de la classe, elle parvenait à adoucir un peu la violence des différences sociales. D'abord, parce qu'enfants de la campagne, nous n'avions pas le souci des vêtements de marques et qu'on se fichait bien de la manière dont les autres étaient nippés. Ensuite, parce qu'aucun de nous ne pouvait pavaner avec le dernier classeur à la mode, ou au contraire se sentir humilié par la pauvreté du contenu de son cartable : la coopérative scolaire fournissait cahiers et stylos, les mêmes pour tout le monde. Et surtout, parce que lorsque nous partions pour la mer ou la montagne,

tout le monde montait dans le bus, sans exception. Les instits et les parents d'élèves se démenaient pour financer les voyages à grands coups de kermesses et de fêtes de la jeunesse, les conseils municipaux soutenaient les projets, et la coopérative donnait discrètement le coup de pouce qui manquait aux familles désargentées. Une fois sur place, lorsque ceux d'entre nous qui avaient de l'argent de poche s'offraient une glace ou une de ces maquettes « Heller » dont nous raffolions, un tour de passe-passe du maître d'école faisait que chacun arborait le même sourire ravi devant son eskimo ou son bombardier à l'échelle 1/72^e.

C'est pourquoi, aujourd'hui, il me reste un vilain serrement de cœur, lorsque mes enfants m'apprennent que tel ou tel copain n'a pas pu participer au voyage de la classe, ou lorsque des collègues organisent un séjour au ski à 350 € la semaine, excluant *de facto* les élèves désargentés. La faute à mon école de campagne, qui m'a appris à exiger qu'on ne laisse jamais un enfant au bord de la route.

Arno MANEUVRIER

Le collège de Saint-Pierre-sur-Dives

Jean BEAUVALET

EN DÉCEMBRE 1983, Jean Beauvalet, tout premier principal du collège de Saint-Pierre-sur-Dives, évoquait l'histoire de cet établissement sous la forme d'une lettre ouverte à Jack Maneuvrier. Son article, aux envolées parfois vibrantes d'émotion, est reproduit tel quel dans les lignes qui suivent.

Mon cher Collègue et Ami,

Vous me demandez de vous écrire l'histoire du C.E.S. Vous me gênez beaucoup... car il s'agit d'une histoire d'amour, qu'il faudrait raconter avec infiniment de pudeur... et sans chiffres ! Que feraient ces chiffres dans une histoire d'amour ? Pourtant, il m'en faudra citer.

Ce sera, comme au théâtre, une pièce en cinq actes. Je vous préviens, soyez patient, même si vous en connaissez le dénouement.

Acte I. Je suis nommé instituteur à Saint-Pierre-sur-Dives. Nous sommes en 1933 et il existe depuis 1932 un Cours Complémentaire. Son créateur, Monsieur Adam, l'aime plus que lui-même. Douze élèves le fréquentent, groupés dans une seule classe où enseignent deux maîtres. L'un, le Directeur, assure l'enseignement des lettres au Cours Complémentaire et au Cours Supérieur (certificat d'études). L'autre assure dans ces mêmes classes toutes les disciplines scientifiques. Cet autre, en 1935, ce sera moi.

Le 19 juin 1938 disparaît subitement celui qui m'avait fait passionnément aimer son « CC ». En juillet 1939 disparaît à son tour Monsieur Quedru, qui avait succédé à Monsieur Adam.

Et voilà la fin du premier acte... Fin tragique s'il en fut. Vous voyez, fidèle ami, qu'il s'agit d'une histoire toute simple : un bon Directeur qui sait se faire estimer et aimer d'un de ses jeunes adjoints... Un jeune adjoint qui relève le flambeau et qui va essayer de toutes ses forces de faire revivre le Cours Complémentaire (le CC, dit-on communément). Pourquoi ? En dehors du facteur affectif qui compte plus que tout, je sais que ce CC correspond à un besoin réel. Il n'est pas logique que nos enfants de Saint-Pierre-sur-Dives doivent partir à Lisieux, à Falaise ou à Caen, pour continuer leurs études. Le CC doit vivre et vivra.

Acte II. Cet acte se joue sur bruit de bottes, de guerre et d'Occupation. Je dois assurer la direction par intérim (septembre 1939) de l'école primaire de garçons et du Cours Complémentaire. Ce dernier est

fréquenté par 29 élèves. Je vous citerai quelques faits, et certains, malgré l'époque, vous feront sourire.

Le Conseil Municipal vote à l'unanimité les crédits nécessaires à l'enseignement de l'anglais... Et nous sommes en 1940. Il en sera de même pour l'enseignement de l'allemand.

Le premier septembre 1942, jour de la rentrée des classes, les locaux scolaires sont occupés par les troupes allemandes. Nous avons dix heures pour tout déménager. Toute la population alertée nous aide dans cette tâche incroyable, et tout, ou presque, se trouve relogé dans des maisons amies. À dix-huit heures, les locaux sont remis vides (sauf l'internat) aux autorités d'Occupation.

Activité fébrile pendant dix jours et, le 11 octobre, grâce aux efforts de la Municipalité et de la Population, les locaux provisoires sont prêts. Ils accueilleront les élèves des classes primaires et du CC, internes compris. Un incroyable élan de solidarité a permis ce miracle. Je n'oublierai jamais Monsieur Prieur, directeur des tanneries, nous proposant plusieurs locaux chauffés pour loger le CC. Et ce provisoire devait durer six mois...

Le 1^{er} avril 1943, nous récupérons nos locaux de la rue de l'Église dans un état indescriptible. Avec l'aide de tous, Municipalité comprise, les élèves retrouvent leur classe et le CC repart en flèche.

Il y eut ainsi plusieurs occupations (dans tous les sens du terme) : l'internat sans les classes, les classes sans l'internat, etc. Mais nous n'avons jamais cédé et les cours ont toujours eu lieu. Deux semaines avant le

6 juin 1944, tous les pensionnaires avaient quitté le CC, par petits groupes.

Le 6 juin, c'est le Débarquement et la fermeture des classes. Le CC comptait alors 90 élèves.

L'acte II était joué. Le CC avait traversé les années de guerre sans jamais fermer. Une amitié sans faille devait marquer à jamais ceux qui avaient vécu cette époque. Pour mon vieil ami Jean Denis et pour moi, allait commencer une autre aventure. Mais, comme disait Kipling, « ceci est une autre histoire » !

Vous voyez, cette passion qui nous unissait le CC et moi avait résisté aux événements. Le troisième acte va vous montrer qu'une passion peut s'exaspérer si elle sait se renouveler.

Et voilà l'acte III ! Nous retrouvons le CC en août 1944, troué comme une passoire ! La toiture est crevée, les poutres sont arrachées, les carreaux brisés... Il n'y a plus d'électricité et nous avons droit à une heure de distribution d'eau par jour.

Le premier trimestre est infernal. Les quarante-cinq pensionnaires se souviennent des études éclairées à la bougie ! À Noël, l'électricité revient et la distribution d'eau est rétablie. Il fallait croire à l'avenir du CC et tous, nous y avons cru.

Les années passent. Les locaux sont remis en état. Du matériel neuf vient remplacer les tables branlantes « récupérées ». Les effectifs augmentent et, en 1946, une quatrième classe de CC est créée. Ce troisième acte qui aurait pu être monotone ne l'est pas du tout,



La chorale du cours complémentaire en 1953

croyez-moi ! Le CC est parfaitement intégré par tous. Il est intégré à la vie de notre petite cité et participe à son rayonnement.

Des fêtes de gymnastique organisée par les écoles primaires de Saint-Pierre et de son canton et par le CC connaissent d'éclatants succès. La première eut lieu en 1946 et ce ne fut pas la seule ! Des expositions de travaux scolaires remplissent la salle des

fêtes et étonnent un public nombreux. Mademoiselle Bonnel dirige une chorale que personne n'a oubliée. Une troupe théâtrale à laquelle participent des enseignants se fait applaudir à Saint-Pierre-sur-Dives, à Orbec et à Caen.

La coopérative scolaire du CC donne tous les ans un spectacle que personne ne voudrait manquer. Des revues locales, écrites et mises en scène par Jean Leymet, rencontrent un triomphal succès. Enseignants et élèves y participent avec bonheur. Enfin, une amicale d'anciens élèves que présidait le « bon Président », Monsieur Herson, continue l'amitié sans laquelle rien ne se peut.

Mais taquin comme vous êtes, vous allez me dire : « étiez-vous entrepreneur de spectacles ou Directeur du CC ? »

D'abord je ne vous apprendrai pas que le Directeur n'est jamais à la tête de son établissement, mais au milieu de tous ceux qui y vivent. Ensuite... et bien ensuite : de 1945 à 1960,

- 318 élèves du CC ont été reçus au Brevet Élémentaire ou au Brevet Supérieur (BEPS), ou au Brevet de Fin d'Études (BEPC) ;
- 40 ont été admis au concours de recrutement des Écoles Normales d'Instituteurs et d'Institutrices ;
- 57 ont été admis aux concours de recrutement des Écoles Nationales Professionnelles.

Vous voyez que tout peut aller de pair, l'enseignement et les spectacles...

Quelle époque de vie trépidante et exaltante, et quel réconfort aussi, de voir toute une équipe d'enseignants œuvrer dans le même sens et faire du CC l'un des plus réputés du Calvados.

Je n'oublierai pas de mentionner qu'en 1952, commence la construction du Groupe Scolaire, rue du Maréchal-Leclerc. Elle sera terminée en 1953 grâce à la municipalité et à son Maire, Monsieur Vautorte.

En 1959, l'acquisition du terrain de la route de Lieury permet d'apercevoir, au loin, la construction de nouvelles classes primaires et d'un vrai CC. Et pourtant, on ne connaîtra pas cela car, en 1960, coup de tonnerre dans un ciel apparemment bleu : les Cours Complémentaires sont supprimés et remplacés par des Collèges d'Enseignement Général. Je ne m'inquiète pas car je sais que tu revivras, mon vieux CC, et que tu renaîtras de tes cendres, plus beau et plus grand encore... Mais je sais aussi que jamais plus n'existera un certain climat, une certaine amitié... Un certain AMOUR. Ce que l'on gagne en progrès matériel, sache, mon ami, qu'on le perd toujours dans le domaine affectif. C'est le danger qu'il faut affronter lucidement.

« Votre vieux CC est mort, que devient votre histoire d'amour ? », allez-vous me demander avec votre aimable sourire.

Vous savez, collègue psychologue, qu'on peut aimer une image... Non plus ce qui est, mais l'image de ce qui a été. Peut-être ai-je survécu pendant treize ans avec dans mon cœur l'image de mon vieux CC... Qui

sait ? Mais je crois par dessus tout que ce que j'ai aimés, ce sont tous ces gosses qui m'ont été confiés... Mes gosses dont j'ai reçu tant de confidences, que j'ai soignés quand ils le demandaient, que j'ai aidés tant que j'ai pu... Que j'ai aimé comme les miens.

Voilà donc l'Acte IV. Donc, en 1960, le Cours Complémentaire est devenu Collège d'Enseignement Général. Le Directeur est toujours responsable des classes primaires et du CEG, la direction est de plus en plus lourde et nos vieux locaux de la rue de l'Église craquent de partout. Pour faire face, on implante des classes provisoires.

Heureusement, un groupe de 10 classes primaires est construit route de Lieury. Il accueillera les 260 élèves des classes primaires et sera magistralement inauguré en 1963.

J'ai mesuré ce jour-là, ami, combien l'école et le collège doivent être intimement intégrés à la vie communale. Il faut que des courants affectifs passent dans tous les sens : école, collège, parents, élèves, communes, canton. L'École (avec un E majuscule) doit rayonner... et elle rayonne !

Heureusement, le CC en se transformant ne s'est pas « poussé du col ». Sous sa nouvelle étiquette, c'est toujours toi, mon vieux CC, que je devine, et vous, mes gosses, qui ne changez pas tellement. Un seul regret, tu grandis trop vite... Mais nous en disons autant à nos propres enfants.

En 1964, sous la vigoureuse impulsion du SMAR, commence la construction du nouveau CEG et du pa-

villon du directeur. À Pâques, le CEG quitte les locaux de la rue de l'Église et s'installe route de Lieury.

Adieu, vieille école. Beaucoup la regrettent, mais les jeunes élèves sont heureux de trouver des locaux clairs, des espaces verts. C'est un indiscutable progrès matériel.

Et l'accélération se poursuit. En 1965, Madame Denis est nommée intendante. Le Directeur, comme par le passé, continue ses navettes entre les classes primaires et son CEG. Il dirige plus de 600 élèves... Mais il y aura mieux !

Tout ce bouillonnement, toutes ces transformations, n'ont pas empêché la Coopérative scolaire de continuer ses activités théâtrales, les écoles de participer aux Fêtes de Gymnastique... et le CEG de voir ses succès scolaires croître chaque année.

En 1969, c'est la fin du quatrième acte : le Collège d'Enseignement Général disparaît et fait place au Collège d'Enseignement Secondaire, séparé des écoles primaires. De nouvelles structures administratives, très différentes des précédentes, sont mises en place et, heureusement, Monsieur Denis est nommé Directeur-adjoint du CES qui compte 525 élèves.

Je regrette, plus que je ne puis le dire, d'abandonner Maîtres et élèves du primaire... Mais ma santé ne tient plus. Je suis usé « jusqu'à la corde » et seule la présence de Monsieur Denis m'empêche d'abandonner.

Oui, je sais, ce quatrième acte finit un peu tristement. Mais il est riche de promesse, car il préfigure ce que sera le CES de demain.

Et voilà le 5ème et dernier acte. Sous l'inlassable impulsion du SMAR, une aile est ajoutée aux bâtiments du CES : laboratoires, ateliers, classes, bureaux, nous permettent de connaître un bien-être matériel que nous n'avions jamais espéré.

Je suis nommé Principal du CES en 1970, mais nous savons déjà que, malgré tous nos efforts, l'internat disparaîtra et avec lui la pépinière de sportifs et de gens du théâtre : l'âme du CES c'est paraît-il une formule dépassée ! Les effectifs continuent de croître et les classes provisoires sont de plus en plus en nombre. Les effectifs du CES passent de 607 à 734 en 1973. En fait, à cette date, personnel compris, nous sommes 800.

En 1972, le CES est nationalisé.

En 1973, selon la formule consacrée, Monsieur Denis et moi demandons à faire valoir nos droits à la retraite. Ainsi se terminent pour moi quarante années de présence à Saint-Pierre-sur-Dives, dont trente-quatre ans de direction.

Une nouvelle ère s'ouvrira pour le collège et amène les mutations que nécessite l'époque.

Il me faut maintenant conclure... Et ce n'est pas le plus simple. Je voudrais, comme au théâtre, lorsque le rideau s'abaisse, rappeler tous les acteurs de la pièce. Hélas ! Certains nous ont déjà quittés, mais leur souvenir reste gravé dans mon cœur.

Vous dirai-je que rien ne peut se construire sans amour... Mais cela, vous le savez. Oui, je crois que ce qui a été créé et ce qui est à créer dans le domaine

de l'enseignement, tout cela « Est une œuvre de choix qui vaut beaucoup d'amour », comme disait le poète.

Cela doit être gravé au plus profond de nous-mêmes.

Jean BEAUVALET (1983)

Pour en finir avec les « c'était mieux avant »

Arno MANEUVRIER

IL SUFFIT D'OBSERVER LES VISITEURS de la « classe 1900 » du Foyer du Billot pour le constater : peu de sujets sont aussi propices que celui-là pour déclencher une irrésistible vague de nostalgie chez nos contemporains.

Quelques pupitres alignés, un tableau noir, un morceau de craie, et voilà l'effet « madeleine de Proust » tout prêt à déployer ses saveurs surannées, à nous plonger dans un passé d'autant plus enjolivé qu'il est lointain. L'ennui, c'est que de la nostalgie au mythe universel du « c'était mieux avant », il n'y a qu'un pas ; et que, de surcroît, la planche est glissante.

« Quand j'étais petit(e), l'école était bien plus exigeante », « Les enfants d'aujourd'hui ne savent plus lire ni écrire », « De mon temps, c'était autre chose ! », « Le niveau baisse ! » Des commentaires si répandus qu'on les entend même parfois de la bouche de certains enseignants en activité.

Le « niveau baisse » ? Mais de quel « niveau » parle-t-on ? De celui de la petite élite de jadis, lorsqu'on triait sur le volet les forts en thème qui auraient l'insigne honneur d'aller aux épreuves du « certif » ? Ou bien de celui de l'ensemble d'une classe d'âge ?

L'histoire de Charlotte

Chargé de la prévention du « décrochage scolaire » dans un lycée général, technologique et professionnel, je n'oublierai jamais la première visite de Charlotte, 16 ans, en septembre 2014 :

– M'sieur, je viens vous voir parce que je suis nulle.

La tête enfoncée dans les épaules, le dos voûté, Charlotte ne faisait qu'énoncer ce qui lui semblait une évidence depuis qu'elle était toute petite : elle ne valait rien. Elle était mauvaise en maths et en sciences, irrécupérable en anglais, inapte en histoire-géo, et, pire que tout à ses yeux, « *complètement nulle en français* ». Elle ne savait pas ce qu'elle faisait là, puisqu'il était évident qu'elle n'aurait jamais son CAP.

Un « test de positionnement » de français plus tard, j'avais une surprise de taille à annoncer à Charlotte : elle était *très* loin d'être « nulle ». Elle me considéra avec un mélange de soulagement inespéré et d'incrédulité profonde :

– Mais M'sieur, j'ai 8 de moyenne !

– On parie que tu auras 14 au troisième trimestre ?

Alors Charlotte prit l'habitude de venir tous les vendredis. En compagnie de deux garçons de sa classe,

nous avons mis en place un dispositif de « soutien » – en réalité, de banales séances d'aide aux devoirs. Jusqu'au jour où les garçons et moi n'avons rien compris aux exercices de maths, et où Charlotte a bien été obligée de nous expliquer le chapitre en cours. L'inversion des rôles, elle dans celui de la prof et moi dans celui de l'élève, a si bien fonctionné que nous l'avons ritualisée : chaque semaine, c'est elle qui menait notre petit « groupe de soutien », reprenant patiemment les cours pour ses deux camarades et moi. Ce faisant, elle ne se rendait pas compte de la vitesse de ses propres progrès.

Non seulement Charlotte a bien eu 14 de moyenne au troisième trimestre et son CAP à la fin de l'année, mais son succès lui a permis d'intégrer une filière bac pro, directement en classe de première. Elle est aussi devenue directrice de publication du journal du lycée, distribuant avec bienveillance ses encouragements lorsque d'autres se sentaient « nuls » à leur tour. L'année suivante, elle a fait du théâtre et décroché son bac. Et ensuite ? Probablement un BTS, sauf si une voie universitaire la tente.

Il y a soixante ans, Charlotte n'aurait même pas eu la chance d'être présentée au certificat d'études. Elle aurait quitté l'école à 14 ans, sans la moindre qualification, pour devenir ouvrière à l'usine ou à la ferme.

« Et alors ? », pourront rétorquer les partisans du « c'était-mieux-avant ». « Il n'y a pas de sot métier et elle aurait eu l'assurance de trouver un emploi. » Certes. Mais un emploi qu'elle n'aurait pas choisi, en

entretenant toute sa vie cette conviction aussi absurde que toxique d'être « nulle ». Et sans bénéficier de ces années « bonus », au collège, au lycée et plus loin, qui lui auront permis non seulement d'acquérir des connaissances, mais surtout d'affiner son sens critique, d'entretenir sa curiosité, de se confronter à des domaines inconnus, de s'appropriier des centres d'intérêt inédits et de trouver le succès dans des disciplines qui ne lui étaient pas familières, en l'occurrence la presse et le théâtre. Bref, de devenir une jeune femme bien plus sûre d'elle-même, et bien plus libre.

Charlotte n'est pas une exception, au contraire. Chaque année, ils sont des dizaines, dans ce lycée professionnel de 700 élèves, à revendiquer une vilaine image d'eux-mêmes : « *Je me mets au fond de la classe et je n'écoute même plus ce que dit le prof : de toute façon je suis trop bête pour comprendre* » (Jimmy¹, 17 ans) ; « *M'sieur, vous pourrez dire ce que vous voulez, je suis complètement débile.* » (Manon, 18 ans)².

La solitude du kinesthésique, le soir au fond de l'étude

On sait aujourd'hui combien les processus de mémorisation diffèrent selon les individus : si environ 60 % des êtres humains disposent d'une mémoire à dominante visuelle, 30 % ont une mémoire essentiellement auditive et autour de 10 % une mémoire improprement appelée « kinesthésique » (impre-

1. Les prénoms de Charlotte, Jimmy et Manon ont été changés.

2. Faut-il le préciser ? Jimmy et Manon ont également obtenu leur CAP. Aujourd'hui, Manon a un emploi et Jimmy vient de décrocher son bac pro.

ment, car l'étymologie de ce terme suggère qu'il n'est question que de mémoire des mouvements, alors qu'il s'agit aussi de mémoire des sensations, des odeurs, des émotions, etc.)

Au sortir d'un cours de maths ou d'histoire-géographie dispensé sur un ton monotone par un prof califié d'ennui, les visuels se rappelleront les pages du manuel et du cahier, les phrases écrites au tableau et les documents vidéo-projetés. Les auditifs, eux, auront « fixé » le discours de l'enseignant. Mais, même avec la meilleure volonté du monde, les kinesthésiques ne garderont de cette épreuve que l'ennui profond, l'odeur de poussière de la classe ou la caresse d'un rayon de soleil sur leur nuque.

Le soir, les visuels réviseront leur leçon en un clin d'œil : il leur suffira de « photographier » le cours ou la fiche de révision. Les auditifs y consacreront un peu plus de temps, puisqu'il leur faudra « entendre », donc lire à voix haute. Mais les kinesthésiques auront besoin de mouvement (au risque de s'entendre dire : « cesse de t'agiter comme ça ! Assieds-toi pour faire tes devoirs !... »), voire de mettre en œuvre des stratégies complexes pour s'approprier le cours (le recopier, puis le réécrire de mémoire, vérifier, recommencer...). Une besogne d'autant plus délicate qu'ils seront de toute façon distraits par la « pollution » que sont pour eux les bruits, les mouvements, les odeurs, les sensations, les émotions... Et le lendemain, le risque est grand qu'ils se souviennent bien mieux des parfums du dîner en train de cuire, de la faim qui les tenaillait ou des jeux bruyants de leurs petits frères et sœurs,

plutôt que du règne de Louis XIV ou de la résolution des équations du second degré.

L'école d'aujourd'hui est encore bien embarrassée avec les kinesthésiques : s'ils ne représentent, comme on l'a dit plus haut, qu'environ 10 % du total de la population, ils sont 40 % en lycée professionnel³, preuve que leur prise en charge à l'école élémentaire et au collège reste perfectible. Mais l'école d'hier faisait bien pire : avec son « certif » centré sur l'orthographe (rappelons qu'il suffisait de 5 fautes pour être recalé, même si l'on avait parfaitement réussi les autres épreuves), elle ne s'adressait qu'aux visuels – et même aux visuels dotés d'une mémoire photographique suffisamment exceptionnelle pour n'être pas pris pour des imbéciles (avec un seul L), malgré l'imbécillité (avec deux L) du barème. Et que dire de l'humiliation subie par des générations d'enfants dyslexiques, si longtemps considérés comme des crétins par leur instituteur, alors que leur handicap cache souvent une intelligence particulièrement acérée ?

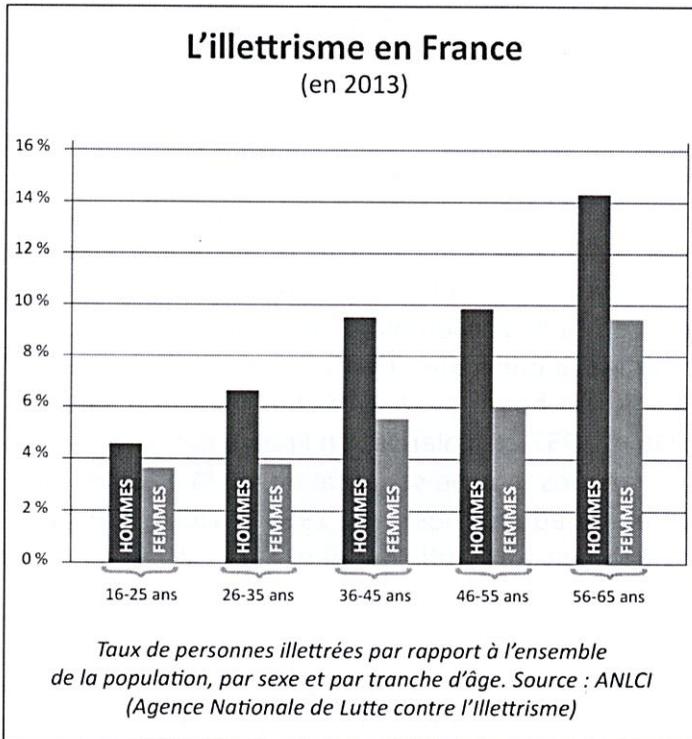
Il ne s'agit pas ici de tirer à boulets rouges sur l'école du xx^e siècle, ni de prétendre que celle du xxi^e siècle serait devenue parfaite. Mais au moins celle-ci prend en charge tous les enfants de 3 à 16 ans, contrairement à celle-là, qui triait soigneusement « le bon grain de l'ivraie » et ne se souciait que de ceux qui avaient l'heur de lui plaire.

3. Source : formation « Mémoriser, apprendre, quels enjeux pour quels publics ? », plan académique de formation interne, année scolaire 2015-2016.

Les bacheliers de 1945 étaient-ils « meilleurs », plus « intelligents », plus « cultivés », que ceux de 2017 ? Une chose est sûre : ils n'étaient que 3 % de leur classe d'âge – tandis que leurs homologues de la session 2015 représentaient 77,2 % de la leur. Surtout, le « niveau » des 97 % restant n'a cessé de progresser. Pour s'en convaincre, il suffit d'observer les chiffres de l'illettrisme⁴. Aujourd'hui, si celui-ci frappe 7 % de l'ensemble de la population française, les écarts d'une génération à l'autre sont éloquentes : 14,2 % des hommes et 9,4 % des femmes nés entre 1948 et 1957 et scolarisés en France peinent à lire et à écrire. Ces taux ne sont que de 4,6 % et 3,7 % pour les jeunes adultes nés entre 1988 et 1997... C'est dire à quel point tout individu, quel que soit son âge, qui se plaint de « l'illettrisme » de la génération suivante se trompe lourdement.

Plus on avance en âge, plus on est facilement victime du réflexe qui consiste à penser que « c'était mieux » au temps de notre propre jeunesse : revisitée à la lumière truquée de la nostalgie, elle nous apparaît comme un « âge d'or » ; une apogée qui ne peut être suivie que par un « déclin ». Un réflexe si humain qu'il fut partagé par tous ceux qui nous ont précédés depuis la Préhistoire. De l'Antiquité à la Troisième République, les esprits éclairés n'ont jamais manqué pour vitupérer sur leurs cadets et la façon dont ces

4. Contrairement à l'*analphabétisme*, qui caractérise la situation des gens n'ayant jamais eu l'occasion d'apprendre à lire ni à écrire, l'*illettrisme* désigne les personnes qui ont fréquenté l'école du pays où ils vivent, mais dont la compétence en lecture et en écriture reste insuffisante.



derniers étaient en train d'entraîner le monde à sa perte en raison de leur inculture et leurs mauvaises manières. Mais à toutes ces râleries de vieux grognons, nous préférons largement la phrase attribuée au génial Oscar Wilde, ô combien plus lucide : « *Cette jeunesse est épouvantable... J'aimerais tellement en faire partie !* »

Quant à l'école, elle n'est sans doute pas parfaite, mais une chose est sûre : c'était moins bien avant.

Arno MANEUVRIER

Présentation du Foyer Rural du Billot

Le Foyer Rural du Billot est une association régie par la loi de 1901. L'adhésion familiale comprend l'abonnement au bulletin *Histoire et Traditions Populaires*, publié chaque trimestre aux mois de mars, juin, septembre et décembre, et permet de participer aux différentes activités : sortie « manoirs », voyages, arts plastiques, expositions, etc. Adhésion avec abonnement au bulletin *Histoire et Traditions Populaires* : 21 €.

Quelques dates

1970. Création de l'Association « Foyer Rural des jeunes et d'Éducation Populaire ». Activités : tennis de table, ciné-club, bibliobus, arts plastiques, atelier peinture, théâtre (deux pièces, mises en scène par les jeunes du Foyer, seront présentées au public : *Adolescence 75* et *Les pieds sur terre*), randonnées, après-midi pour les anciens...

1974. Première exposition dans la salle des fêtes, « Hier et aujourd'hui, le fromage en Pays d'Auge » ré-

alisée par les élèves de l'école, les parents d'élèves et les membres du Foyer. Les expositions suivantes seront présentées jusqu'en 1984 dans la salle des fêtes communale.

1983. Premier numéro du bulletin *Histoire et Traditions Populaires*.

1985. Achat d'un bâtiment agricole qui, restauré, sera désormais utilisé pour les futures expositions et les activités du Foyer.

Été 1985. Première exposition dans notre nouveau Foyer, « Du blé au pain ».

Octobre 1995. En assemblée générale, le conseil d'administration décide d'une nouvelle dénomination de l'association, qui devient « Foyer Rural du Billot, Histoire et Traditions populaires ».

Expositions réalisées depuis 1974

Dans la salle des Fêtes du Billot :

1974 : Hier et aujourd'hui, le fromage en Pays d'Auge

1975 : La pomme et le cidre en Pays d'Auge

1976 : La forêt

1977 : Le cheval en Pays d'Auge

1978 : les repas d'antan

1980 : L'enfant en Pays d'Auge

1981 : L'école rurale d'autrefois, expo permanente

1982 : La maison rurale et ses artisans

1983 : Saint-Georges-en-Auge, histoire d'un village
(avec la municipalité)

1984 : Femmes du Pays d'Auge

Dans notre bâtiment acquis en 1985 :

- 1986 : Du blé au pain
- 1987 : Paysans du sud Pays d'Auge
- 1988 : L'art de soigner en Pays d'Auge
- 1989 : L'élevage en Pays d'Auge
- 1990 : De la forge à l'atelier
- 1991 : les artisans du cuir
- 1992 : La céramique en Pays d'Auge
- 1993 : De la fibre à la toile
- 1994 : Il était une fois le jardin
- 1995 : L'art de plaire en Pays d'Auge
- 1996 : Chauffage et éclairage en Pays d'Auge
- 1997 : Le mariage en Pays d'Auge
- 1998 : Naître et grandir en Pays d'Auge
- 1999 : Le Fayel, une famille, une ferme, un village
- 2000 : Les artisans du bois : du sabot à la maison
- 2001 : Jeux, fêtes et réjouissances
- 2002 : Les roches, extraction et utilisation
- 2003 : La communication en Pays d'Auge
- 2004 : Le Billot, mon village en 1900
- 2005 : De la soupe de graisse au bourdelot,
la cuisine de nos grands-mères
- 2006 : Lessives et beaux linges d'autrefois
- 2007 : Rites et cérémonies : le baptême,
la communion, le mariage
- 2008 : La forêt du Billot, son histoire,
ses petits métiers
- 2009 : Marie, fermière du Pays d'Auge
- 2010 : Petits métiers oubliés du Pays d'Auge
- 2011 : Le cheval
- 2012 : Petite histoire des boissons en Pays d'Auge

DE L'ENCRE VIOLETTE AU STYLO-PLUME

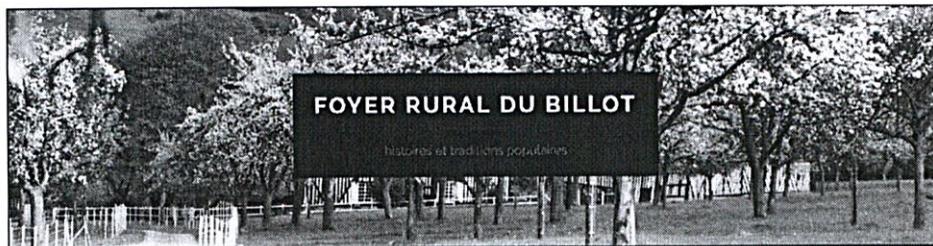
2013 : Histoires d'eau en Pays d'Auge

2014 : Enfants du Pays d'Auge

2015 : La vie quotidienne au fil des saisons

2016 : Les arts du feu en Pays d'Auge

2017 : Il était une fois le blé



FOYER RURAL DU BILLOT

histoires et traditions populaires

ACCUEIL

ASSOCIATION

EVENEMENTS

PUBLICATIONS

ADHESION

CONTACT

LIENS

L'actualité du Foyer

20 JUIN 2017

AUCUN COMMENTAIRE

Il était une fois le blé

A vos agendas ! Le 16 juin 2017, le Foyer rural du Billot ouvrira ses portes pour vous faire découvrir sa nouvelle exposition. A l'honneur cette année, le blé dans tous ses états ! Exposition ouverte du vendredi au dimanche.



LE BILLOT EN IMAGES



RECHERCHER

Rechercher

RECHERCHER

*Retrouvez toute l'actualité de
l'association Foyer Rural du Billot,
Histoire & Traditions Populaires sur*

www.lebillot.org

Crédits iconographiques :
Collections privées du Foyer Rural du Billot et des auteurs,
photos : Thierry BRICON

Imprimé en Europe par lulu.com
(impression numérique à la demande)
Premier tirage. Dépôt légal : juillet 2017



* 784022-1080272 *

DE L'ENCRE VIOLETTE AU STYLO-PLUME

Un siècle d'écoles rurales en Pays d'Auge

Avant-propos	p. 7
Un peu d'histoire	p. 11
Souvenirs de l'école de Saint-Martin-de-Fresnay	p. 23
« Élève assez intelligente et appliquée... »	p. 31
Les fêtes scolaires	p. 35
Un siècle de « certif »	p. 41
« Pour être studieux, solides, forts... »	p. 49
« Vous voulez devenir enseignant ?... »	p. 53
Jeune « instit' » en 1970	p. 65
En feuilletant les journaux scolaires	p. 71
Mon école avait cent ans	p. 81
Le collège de Saint-Pierre-sur-Dives	p. 89
Pour en finir avec les « c'était mieux avant »	p. 101
Présentation du Foyer Rural du Billot	p. 109

**Numéro spécial hors-série du bulletin trimestriel
Histoire et Traditions Populaires, Foyer Rural Le Billot**

Ce numéro hors-série n'est pas compris dans l'abonnement